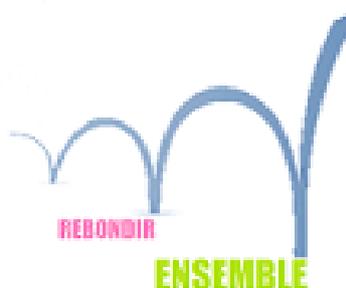




Centre Social
Causse

CONTRAT DE PROJET d'octobre 2021 à décembre 2025

« Rebondir ensemble »



web

Les Amandiers, Rue Paul Claudel, BP 90121, 12101 MILLAU Cedex
Tel : 05 65 60 89 89 - Mail : accueil.cscausse@gmail.com

Site : www.centresocial-millaugrandscausses.fr
Facebook : <https://www.facebook.com/centressociaux.millau.3/>

Mot introductif de la Présidente

A l'issue de deux années de conventionnement, notre Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses a fait le choix délibéré en mars dernier de résilier au 30 septembre 2021 nos conventions d'objectifs et de financements «Animation Globale et Coordination » et «Animation Collective Famille» signées par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron.

*Cet acte fort a été posé pour prendre en compte certes, les travaux de diagnostic lancés dans le cadre de la Convention Territoriale Globale et de l'Analyse des Besoins Sociaux de la Ville de Millau, mais aussi pour **REBONDIR ENSEMBLE** et trouver un nouveau souffle après plusieurs mois d'une pandémie qui a impacté en profondeur les habitants et les professionnels de notre territoire.*

Les temps d'analyse et d'échange qui ont suivi nous ont permis :

- de réaffirmer nos valeurs basées sur celles de l'éducation populaire (changement de présidence, accueil de nouveaux administrateurs...),*
- de reprendre de façon transversale, en bureau, en Conseil d'Administration, et avec les équipes de salariés, les fiches actions que nous avons validées il y a deux ans et de les réinterroger au vu des nouveaux éléments en notre possession, en développant, par exemple, une stratégie d'Aller vers,*
- de concevoir de nouvelles fiches prenant en compte les nouvelles demandes des habitants et de nos partenaires ainsi que les grandes transformations qui impactent le territoire.*

Ainsi, l'Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses et le Centre Social Causse vont fêter leurs 30 années d'existence respectivement en 2024 et 2025. Pour l'occasion, il nous a semblé important d'ajouter une fiche spécifique.

De même, le Conseil d'Administration a opté pour l'intégration dans nos nouveaux contrats de projet d'octobre 2021 à décembre 2025 un axe « Démarche écoresponsable et écocitoyenne » avec une fiche action portant sur la labellisation de nos structures en Ecocentre...

Ce travail sur plusieurs mois, nous a conduits à faire de multiples va et vient avec nos partenaires institutionnels pour valider nos hypothèses et confronter de façon constructive nos approches.

Il est désormais temps de présenter nos fiches projets avec pour chacune d'entre elles :

- ✓ le contexte / les constats / la problématique,*
- ✓ la ligne directrice et les objectifs opérationnels,*
- ✓ le contenu et l'échéancier,*
- ✓ les indicateurs d'évaluation et l'échéance,*
- ✓ les points de vigilance,*
- ✓ les partenaires d'actions sollicités.*

Un budget prévisionnel sur quatre ans a été également réalisé. Il tient compte des données internes et également externes en lien avec les aides que les partenaires activeront pour aider au financement de nos structures, avec l'espoir de bénéficier, enfin, de la répercussion de l'inflation dans les enveloppes allouées. Jusqu'à présent, nous sommes parvenus, bon an mal an, à maintenir un équilibre budgétaire, ce au prix d'une recherche toujours plus poussée de micro-économies, de recherche de nouvelles subventions, d'appels à projets, de mécénats et de dons... Nous sommes toutefois au stade où les solutions en interne s'amenuisent et il y a urgence à trouver d'autres sources de financement pour pouvoir équilibrer, au mieux, nos comptes dans les quatre ans à venir.

*Mais ne cédon pas à la morosité et **appuyons-nous sur nos forces** :*

- ✓ **des équipes motivées,***
- ✓ **des bénévoles et des habitants participants impliqués,***
- ✓ **des partenaires attentifs,***
- ✓ **une dynamique participative collective.***

*Ensemble, nous parviendrons à relever les défis qui se présenteront et nous resterons **un acteur important et reconnu de maintien et de développement du lien social** sur la Ville de MILLAU.*

Catherine PARGUEL

Présidente

GLOSSAIRE

ABS : Analyse des Besoins Sociaux

ACF : Animation Collective Famille

ANCV : Agence Nationale des Chèques Vacances

ARS : Agence Régionale de Santé

AVS : Animation de la Vie Sociale

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCPA : Comité de Coordination des Personnes Agées

CLSPD : Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CNAF : Caisse Nationale d'Allocations Familiales

CTG : Convention Territoriale Globale

DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable

EJE : Educateur Jeune Enfant

FCSF : Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France

FIGO : Fédération Interdépartementale des centres sociaux et socioculturels Garonne Occitanie

IME : Institut Médico-Social

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

LAEP : Lieu d'Accueil Parents-Enfants

LPO : Ligue de la Protection des Oiseaux

PEDT : Projet Educatif De Territoire

QVT : Qualité de Vie au Travail

REAAP : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

SDSF : Schéma Départemental de Services aux Familles

TAS : Territoire d'Action Sociale

UNAT : Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air

SOMMAIRE

1- Présentation du Centre Social Causse

2- Méthodologie d'élaboration du contrat de projet

3- Un diagnostic social réalisé en appui sur la Convention Territoriale Globale

4- Un projet social d'octobre 2021 à décembre 2025 co-construit

5- Moyens nécessaires

1- Présentation du Centre Social Causse

A - L'ASSOCIATION DES CENTRES SOCIAUX DE MILLAU GRANDS CAUSSES, structure gestionnaire

L'Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causse créée en septembre 1994 est une **association à but non lucratif, reconnue Organisme d'Intérêt Général et Association de Jeunesse et d'Education Populaire**.

Son objet est :

« L'association se reconnaît dans les valeurs de l'éducation populaire, elle milite pour le développement individuel et collectif afin de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver sa place dans la société. Elle s'engage à former des citoyens actifs et responsables par une pédagogie adaptée favorisant la créativité.

Acteur de proximité, elle permet la rencontre des habitants et des partenaires sociaux en vue de développer la vie des quartiers et des territoires. Les objectifs de l'association s'inscrivent dans le cadre d'un projet global défini et élaboré par les habitants dans le cadre des orientations nationales des centres sociaux et des besoins de son territoire d'intervention.

L'association se donne la possibilité d'intervenir dans les secteurs sociaux, économiques, d'insertions professionnelles, culturels ou sportifs. »

Elle s'est développée progressivement avec la création de 2 centres sociaux avec des différences dans les compositions territoriales et les caractéristiques de publics : le Centre Social Causse et le Centre Social Tarn.

Agréés par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron, les deux centres sociaux de Millau développent, chacun, un projet d'animation globale animé par une équipe de bénévoles et de professionnels.

Ces contrats de projets d'octobre 2021 à décembre 2025 sont en cohérence avec la circulaire n°2012-013 relative à l'Animation de la Vie Sociale qui définit les centres sociaux comme :

- « des lieux de proximité à vocation sociale globale, familiale et intergénérationnelle qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale »,
- « des lieux d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets ».

L'objectif général des centres sociaux est « de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans les projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un territoire ».

Aujourd'hui, les Centres Sociaux de Millau sont de véritables acteurs du territoire, acteurs de proximité au service des habitants, qui développent un fort partenariat tant institutionnel qu'associatif. L'association est également impliquée dans les dynamiques fédérales départementales, régionales et nationales.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses démarches Qualités définies dans les contrats de projets 2019-2022, une **Charte Qualité des projets** a été co-rédigée entre salariés et administrateurs et validée au Conseil d'Administration du 18 décembre 2019, l'occasion aussi d'ajuster les **fondements de notre projet associatif**.

Charte de la qualité des projets

Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses



- Accueillir, écouter, respecter chacun avec ses différences
- Répondre à un besoin, une demande collective, une envie...
- Appuyer les projets sur les valeurs de l'association : respect, solidarité, mixité, laïcité, tolérance...
- Associer les habitants, favoriser leur participation et expression par la mise à disposition de moyens (humains, matériels...).
- Favoriser la coopération et privilégier le « faire ensemble » entre habitants, bénévoles, professionnels et partenaires.
- Soutenir, accompagner, « faire avec », encourager l'autonomie.
- Développer la dynamique collective : tisser du lien, créer du partage, échanger les «savoir-faire»...
- Permettre à chacun de trouver sa place, favoriser le développement et l'épanouissement personnel,
- Permettre la prise d'initiatives et/ou de responsabilités et donner la possibilité à chacun d'apporter sa pierre au projet collectif.
- Valoriser les « savoir-vivre » et « savoir-être » afin que chacun s'épanouisse en tant que citoyen, habitant responsable.
- Développer les relations entre les générations, et en leur sein, en valorisant les liens familiaux et sociaux.
- Développer la vie des quartiers et des territoires.

Les fondements du projet associatif

Qui sommes-nous ?

Âgés d'une vingtaine d'années,
Nous sommes un espace d'accueil, de rencontre et de partage,
Nous animons la vie locale en son cœur,
Ouvert à tous et pour tous, femmes, hommes, seuls
ou en famille, quel que soit l'âge.
Ensemble, habitants, bénévoles et professionnels,
Nous fabriquons des projets, nous nous engageons,
Équité, respect de chacun, laïcité, mixité, tolérance...
guident nos choix,
Ceci est notre ligne de conduite associative,
Nous portons et porterons ces valeurs.

Nous sommes les Centres Sociaux de Millau Grands Causses !

LE CADRE DE REFERENCE DE L'ASSOCIATION validée au Conseil d'Administration du 29 septembre 2021

Notre vocation, notre cœur de métier

(Que voulons-nous faire ?)

Foyers d'initiatives portés par les habitants, accompagnés par des professionnels, les deux Centres Sociaux de Millau sont des structures de proximité, agréées par la CAF, à vocation familiale et intergénérationnelle, participant à l'animation de la vie sociale du territoire.

Nos valeurs, nos spécificités

(Sur quoi voulons-nous être reconnus comme exemplaires ?)

Les actions des Centres Sociaux de Millau se fondent sur des valeurs et des principes : le respect de la dignité humaine, la laïcité, la neutralité bienveillante et la mixité, la solidarité, la participation et le partenariat.

Nos finalités, notre utilité sociale

(Quels sont les buts de notre effort collectif ?)

- * Apporter un soutien et un accompagnement collectif aux populations pour répondre à leurs besoins pour créer du « mieux vivre ensemble »

(Inclusion sociale et socialisation des personnes)

- * Tisser des liens entre les acteurs et donner une vision positive des quartiers

(Développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire)

- * Faciliter l'émancipation des populations

(Prise de responsabilité des habitants et développement de la citoyenneté de proximité)

Notre éthique, nos règles du jeu

(Comment mettons-nous en œuvre nos valeurs ?)

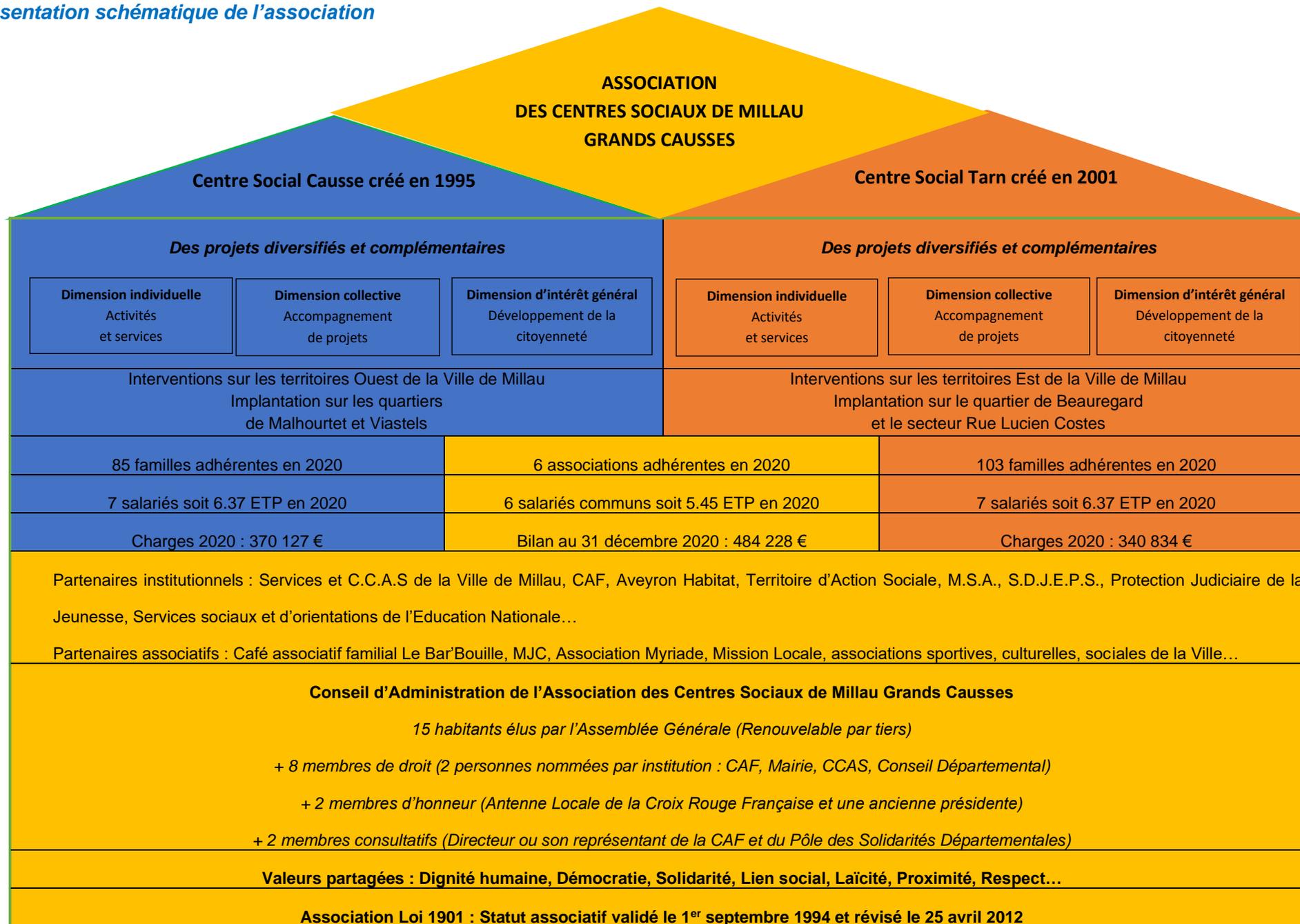
Les Centres Sociaux de Millau sont des acteurs du territoire millavois à l'écoute des populations, qui privilégient la dimension collective du « faire ensemble » (habitants, bénévoles et professionnels) et la démarche d'accompagnement du « faire avec ».

Nos ambitions et autocontraintes

(Jusqu'où voulons-nous aller ?)

Etre en cohérence et en complémentarité avec les autres acteurs du territoire, pérenniser, moderniser et développer une partie de nos actions existantes, renforcer nos missions en direction de nouvelles populations (seniors, nouveaux territoires...), développer nos actions culturelles et citoyennes...

Présentation schématique de l'association



B – FICHE D'IDENTITE DU CENTRE SOCIAL CAUSSE

Nom :	Centre Social Causse
Association gestionnaire :	Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causes
Adresse :	Les Amandiers, Rue Paul Claudel, BP 90121, 12101 MILLAU
Téléphone :	05 65 60 89 89
Mail :	accueil.cscausse@gmail.com
Site Internet :	www.centresocial-millaugrandscausses.fr
Facebook :	https://www.facebook.com/centressociaux.millau.3/
Date de création :	20 février 1995
N° SIRET :	400 363 024 000 29
N° APE :	9329 Z
Représentant légal :	Catherine PARGUEL, Présidente de l'Association
Direction :	Karine MARRE, Directrice des Centres Sociaux de Millau
Territoire d'intervention :	Les territoires situés sur la partie Ouest de la Ville de Millau et notamment les quartiers de Malhourtet et Viasfels

2- Méthodologie d'élaboration du contrat de projet

La rédaction de ce présent contrat de projet pour la période d'octobre 2021 au 31 décembre 2025 s'appuie sur :



⇒ **Un diagnostic interne des missions et actions du Centre Social Cause sur la période 2019 à mi-2021**

- Evaluation des objectifs du contrat de projet 2019-mi 2021
- Analyse des conséquences de la crise sanitaire (phase de confinement, couvre-feu, restrictions sanitaires...) qui ont mis à mal nos missions malgré un investissement sans faille des bénévoles administrateurs et des équipes de professionnels
- La prégnance de thématiques sociétales fortes renforcées par le contexte actuel : l'accès au numérique, la sensibilisation à l'environnement et au développement durable, l'importance de recréer du lien social...

⇒ L'appui sur le diagnostic, la dynamique et les fiches actions de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2021-2025 de la Ville de Millau

- Implication de l'Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses depuis le début du lancement en juin 2020 jusqu'à la participation à la conception des fiches actions en septembre 2021
- Volonté de s'impliquer durablement dans cette démarche de dynamique territoriale multi partenariale
- En tant qu'acteur transversal, importance de s'engager sur tous les axes de la CTG à savoir :



- Participation au diagnostic CTG (entretien avec le consultant, relai pour les différents questionnaires...)
- Implication dans tous les groupes de travail de la CTG pendant la phase diagnostic
- Relecture systématique de tous les documents transmis et force de propositions
- Implication dans tous les groupes de travail pour la conception des fiches projets

⇒ L'appui sur l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) menée par le Centre Social d'Action Social de Millau

- Participation au diagnostic ABS (entretien avec la consultante, participation à certains groupes de travail)
- Volonté d'être associé aux futurs projets d'actions issus de l'ABS et notamment sur les thématiques liées aux séniors, à l'accès aux droits et à la jeunesse (volet Parentalité)

⇒ L'appui sur les diagnostics, la dynamique et les fiches actions du Schéma Directeur des Services aux Familles (SDSF)

- Implication de l'Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses dans les groupes de travail sur l'axe Parentalité (en tant que coordinateur du Collectif Parentalité de Millau) et sur l'axe Jeunesse
- Participation indirecte au groupe de travail Animation de la Vie Sociale via nos remontées aux représentants du Réseau des Centres Sociaux de l'Aveyron

⇒ La prise en compte de l'impact de la crise sanitaire et économique

- Analyse des conséquences de la crise sanitaire et économique dans notre fonctionnement quotidien (annulation ou report d'actions, décalage d'horaires, limitation des groupes et des brassages de populations, fragilités psychologiques des habitants, difficultés économiques des familles...) et structurel (perte de financements liés à la baisse de la fréquentation, à l'annulation d'actions...)
- Forte mobilisation de toutes les parties prenantes de notre association, bénévoles, administrateurs et salariés, pour poursuivre nos missions et maintenir au maximum le lien avec les habitants
- Confirmation de la capacité à innover et à REBONDIR ENSEMBLE

⇒ Une forte implication des acteurs majeurs du Centre Social Cause

➤ Les administrateurs (habitants et membres de droit) par :

- Leur implication dans les conseils d'administrations :
 - 14 octobre 2020 : Présentation et validation de la démarche de renouvellement anticipé de nos contrats de projets pour la période d'octobre 2021 à décembre 2024 sous réserve de l'accord de nos 2 partenaires financiers premiers (CAF et Ville de Millau)
 - 9 décembre 2020 : Présentation et validation de la dynamique REBONDIR avec les phases de structuration de la démarche et les échéances prévisionnelles
 - 1^{er} septembre 2021 : Présentation et validation, par centre social, d'un tableau de synthèse précisant les éléments clés de diagnostic, d'orientations et de propositions de fiches actions par pôle pour la période d'octobre 2021 à décembre 2025. Ces réflexions ont été menées en cohérence avec les démarches de Convention Territoriale Globale et d'Analyse des Besoins Sociaux de la Ville de Millau et, aussi, en cohérence avec le Schéma Départemental de Services aux Familles de l'Aveyron.

- 29 septembre 2021 : Ajustement et validation du cadre de référence de l'Association, présentation et validation d'une synthèse des fiches actions et des budgets 2022 à 2025 pour les deux Centres Sociaux de Millau

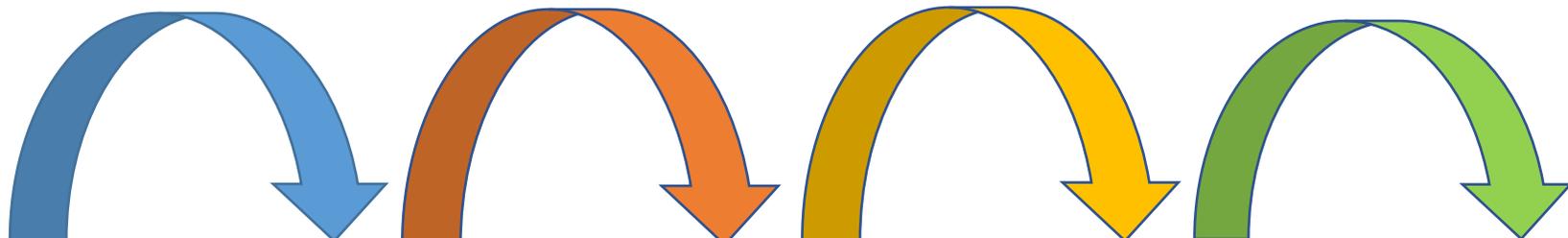
➤ **Nos partenaires principaux par :**

- Des rencontres avec nos deux partenaires financiers premiers : la Ville de Millau et la CAF de l'Aveyron avec
 - Deux Comités de Pilotage regroupant des représentants élus et techniciens de la CAF de l'Aveyron, de la Ville et du CCAS de Millau et de l'Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses le 24 février 2021 et le 27 juillet 2021
 - Une rencontre avec Mme La Maire, l'adjointe à la Famille et à la Jeunesse et un représentant membre du Conseil d'Administration du CCAS de Millau le 22 septembre 2021
 - Trois rendez-vous avec la conseillère technique Caf du Sud Aveyron : 20 octobre 2020, 24 février 2021 et 18 octobre 2021 : Point d'étapes sur la démarche de renouvellement avec la présentation des éléments de diagnostics, d'orientations et de structurations des futurs contrats de projets

➤ **L'équipe de professionnels par :**

- Leur participation notamment à :
 - L'évaluation tri annuelle 2019 à mi 2021 des objectifs de chaque pôle (Accueil, Famille, Animation de la Vie Sociale, Jeune, Communication...)
 - La définition des orientations, des nouveaux objectifs et la rédaction des fiches actions pour la période d'octobre 2021 à décembre 2025
- L'implication des deux coordinateurs avec :
 - la supervision des équipes dans ce travail collaboratif
 - leurs collaborations à l'évaluation, l'analyse et à la rédaction des fiches projets de leurs pôles respectifs
 - leurs participations aux groupes de travail CTG, ABS et SDSF
- La coordination par la direction pour la mise en place et le suivi de la démarche globale

Synthèse de la démarche « REBONDIR », notre dynamique de renouvellement de nos projets sociaux



Au 1 ^{er} janvier 2021	Janvier à mars 2021	Avril à juin 2021	Juillet à décembre 2021	A partir de janvier 2022
Contexte	Phase de diagnostic	Phase d'analyse	Phase Conception des projets	Phase de mise en œuvre
<p>Une année 2020 marquée par la crise sanitaire avec de nombreux projets restés en attente</p> <p>A mi-parcours de nos projets sociaux 2019-2020</p> <p>Un diagnostic territorial en cours</p> <p>Une Analyse des Besoins Sociaux en cours</p>	<p><u>Avec :</u></p> <p>La rédaction des bilans à mi-parcours des contrats de projets par chacun des pôles</p> <p>La prise de connaissance du diagnostic C.T.G. (Convention Territoriale Globale) de la Ville de Millau</p> <p>La prise de connaissance de l'Analyse de Besoins Sociaux (A.B.S.) de la Ville de Millau</p> <p>Le prise de connaissance du diagnostic relatif au Schéma Départemental de Services aux Familles...</p>	<p>Analyse et croisement des données issues de la phase de diagnostic.</p> <p>Définition des orientations d'octobre 2021 à décembre 2025</p>	<p>Ajustements et rédaction des fiches projets d'octobre 2021 à décembre 2025</p> <p>Ajustements des indicateurs d'évaluation et des outils d'évaluation</p> <p>Définition des moyens humains, logistiques et financiers nécessaires</p>	<p>Lancement de la mise en œuvre des projets d'octobre 2021 à décembre 2025...</p> <p>Signature des 2 conventions tripartites Centres Sociaux / CAF de l'Aveyron / Ville de Millau</p>
Implication des administrateurs				
<p>Un diagnostic départemental Famille et Jeunesse en cours</p>	<p>Première rencontre du Comité de Pilotage composé d'administrateurs, des partenaires financiers majeurs...</p>	<p>Conseil d'Administration (Validation de la phase Diagnostic)</p>	<p>Seconde rencontre du Comité de Pilotage Conseil d'Administration (Validation des projets sociaux 2021-2025)</p>	<p>Mise en œuvre des projets relevant du Conseil d'Administration...</p>
Implication dans les rencontres organisées sur la Ville de Millau relatives à la C.T.G, à l'A.B.S...				

3- Un diagnostic réalisé en appui sur la Convention Territoriale Globale

La Ville de Millau a lancé en mars 2020 une démarche de concertation, visant à élaborer une **Convention Territoriale Globale (CTG)**, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron et l'ensemble des acteurs locaux, associatifs et institutionnels, agissant sur les champs de la **petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de la parentalité, du handicap, de l'animation de la vie sociale, de l'accès aux droits et au numérique**.

Cette nouvelle contractualisation fixe, **sur les cinq prochaines années 2021-2025**, les priorités que les partenaires se donnent pour agir sur ces champs d'intervention.

Pour ce faire, la CTG s'appuiera sur un diagnostic territorial et un plan d'action, co-construits avec les acteurs locaux, habitants, élus, professionnels et bénévoles concernés par ces enjeux.

L'élaboration de cette Convention Territoriale Globale vise à réinterroger collectivement les démarches menées jusqu'à présent sur les différentes thématiques, d'identifier les articulations à renforcer entre les interventions des partenaires, mais aussi à définir les améliorations à mettre en œuvre pour les années à venir, tant en termes d'actions à engager que de modalités de coopération.

Les Centres Sociaux de Millau, équipements d'Animation de la Vie Sociale et acteurs de proximité au service des habitants, sont des acteurs incontournables de cette démarche.

Afin de s'inscrire dans la continuité et en cohérence avec le diagnostic et les orientations de la future CTG, l'association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses a donc engagé **une démarche de renouvellement du contrat de projet du Centre Social Causse pour la période d'octobre 2021 à décembre 2025**.

Le présent contrat de projet s'appuie sur les éléments de diagnostics de cette CTG et donc sur les orientations stratégiques qui ont été retenues pour répondre aux besoins des populations à savoir :

- Garantir la cohérence de l'offre de service Petite Enfance, Enfance, Jeunesse avec la diversité des besoins du territoire
- Consolider les dynamiques visant à faciliter l'accueil et l'accompagnement des enfants en situation de handicap et de leurs parents
- Accompagner le développement de l'autonomie des adolescents et des jeunes, information, accompagnement de projets et prévention
- Consolider l'accompagnement des familles et faciliter leurs parcours de vie
- Faciliter l'accès aux services et aux droits, et à l'implication des habitants dans les projets structurants du territoire
- Poursuivre le développement des dynamiques collectives et d'animations de réseaux

Au-delà de l'appui sur la CTG, le Centre Social Causse a réalisé en interne un diagnostic de ses missions et actions menées entre 2019 et mi-juin, période fortement impactée par la crise sanitaire. Nous vous présentons ci-dessous une synthèse avec les éléments clés du diagnostic interne et les orientations d'octobre 2021 à décembre 2025 qui en découlent.

Présentation synthétique des éléments clés du diagnostic et des orientations du Centre Social Cause

		Eléments clés de diagnostic interne 2019 à septembre 2021	Orientations d'octobre 2021 à décembre 2025		
VERS UN DEVELOPPEMENT DURABLE...	Les 3 fonctions clés du Centre Social Cause	L'ACCUEIL	<ul style="list-style-type: none"> • Une mission d'accueil existante et un accueil fonctionnel au Centre Social de Malhourtet • Sollicitation quasi exclusive sur nos missions propres • Fonction d'accueil généraliste et d'orientation peu repérée • Mise à disposition d'un ordinateur si besoin • Accueil de plusieurs partenaires dans nos locaux • Volonté de continuer nos missions d'accueil • Besoin d'améliorer notre communication sur nos fonctions d'accueil 	<p>Ligne directrice : Renforcer notre communication sur nos fonctions et missions d'accueil</p>	
		L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	<ul style="list-style-type: none"> • Des actions auprès des seniors régulières avec un faible renouvellement du public / Bonne adaptation aux contraintes sanitaires / Souhait d'étoffer le groupe de seniors et s'inscrire dans la continuité au niveau des actions • Des actions de territoire impactées par la crise sanitaire avec des nouveautés et des annulations... / Nécessité de maintenir la dynamique quartier en ayant une attention à apporter des nouveautés • Travail de structuration des activités du pôle AVS • Mise en place du jardin partagé de Viastels • Concept des Présence Quartier à revoir / Développer une nouvelle stratégie d'aller vers • Des partenariats moins réguliers suite aux contextes sanitaires • Volonté de poursuivre la dynamique spécifique d'accompagnement de projets 	<p>Ligne directrice : Redonner un nouveau souffle à l'Animation de la Vie Sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer une nouvelle démarche « Aller vers » • Redynamiser « Activ' Séniors » • Relancer la dynamique « Festi'Quartier » • Poursuivre la démarche d'accompagnement à travers « La Maison des projets - Animation des territoires » 	
		L'ANIMATION EN DIRECTION DES FAMILLES	L'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne diversité et complémentarité des actions proposées • Travail de structuration des activités du pôle Famille • Un réseau des familles touchées à étendre / Souhait de maintenir les liens avec les familles actuelles et développer le réseau des familles touchées • Une connaissance des actions familles par les publics et les partenaires insuffisante • Un impact fort de la crise sanitaire notamment au niveau de l'implication des familles / Nécessité de renforcer l'implication des familles • Besoin de finaliser la structuration des actions famille • Souhait de développer la mixité sociale et l'inclusion • Volonté de développer les actions Grands-Parents/Petits-Enfants • Intention d'accroître nos interconnaissances partenariales 	<p>Ligne directrice : Poursuivre la dynamique Animation Collective Famille</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les animations « Récré' Familles » et structurer des temps spécifiques grands-parents/petits-enfants • Développer l'« Atelier des Petitous » • Consolider la dynamique « Festi' Quartier en Famille » • Renforcer l'action « Au Féminin » • Créer une dynamique spécifique au Centre Social Cause d'« Accompagnement à la Parentalité », complémentaire aux actions du Collectif Parentalité de Millau. • Relancer la démarche d'accompagnement à travers la « Maison des Projets en Familles »
		L'ANIMATION EN DIRECTION DES FAMILLES	L'ACTION JEUNE	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne dynamique au niveau de l'action jeune avec une attention à apporter au niveau de l'action Ados en pleine mutation • Bonne relation entre les jeunes et les animateurs • Démarche d'accompagnements de projets • Des liens avec les parents qui se limitent souvent aux temps d'inscription • De nombreux partenariats avec des acteurs diversifiés • Souhait de structurer l'action Jeune autour de 4 thématiques centrales : le vivre ensemble, le bien-être et la prévention santé, l'environnement et la mobilité, les projets à dimension culturelle et artistique • Volonté de mener une réflexion « Construire l'action ados de demain » • Nécessité de créer des temps de rencontre conviviaux avec les parents et/ou enfants au niveau de l'accueil de loisirs • Souhait de poursuivre nos engagements partenariaux 	<p>Ligne directrice : Conforter les actions en direction des jeunes de 6 à 16 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre et développer nos actions favorisant le vivre ensemble • Encourager les jeunes à une pratique sportive régulière • Impliquer l'action Jeune dans la démarche écoresponsable et écocitoyenne des Centres Sociaux de Millau • Développer l'action à dimension culturelle et artistique • Renforcer le lien avec les parents de l'accueil de loisirs

En appui sur 6 thématiques transversales : Le vivre ensemble et l' inclusion / La citoyenneté

La culture / Le numérique / Le bien-être et la prévention santé

La sensibilisation à l' environnement et au développement durable

VERS UN DEVELOPPEMENT DURABLE...

		Eléments clés de diagnostic interne 2019 à septembre 2021	Orientations d'octobre 2021 à décembre 2025
La fonction de pilotage	LA COORDINATION D' ACTIONS PARTENARIALES	<ul style="list-style-type: none"> Réelle fonction de coordination des Centres Sociaux sur 3 projets multi partenariaux Réseaux partenariaux riches et diversifiés Souhait de saisir potentiellement d'autres opportunités de nouvelles coordinations 	<p>Ligne directrice : Poursuivre la dynamique de coordination d'actions partenariales</p> <ul style="list-style-type: none"> Consolider le Collectif Parentalité de Millau Poursuivre la mission de coordination de l'action « Parc en Fête » Poursuivre la mission de coordination du projet inter-associatif de fêtes de fin d'années
	LA VIE ASSOCIATIVE	<ul style="list-style-type: none"> Bonne dynamique associative à poursuivre Besoin de développer le bénévolat d'actions 	<p>Ligne directrice : Renforcer le bénévolat dans la conduite d'actions</p> <ul style="list-style-type: none"> Permettre à chaque bénévole de trouver la place qu'il souhaite prendre au sein de l'association Créer plusieurs événements associatifs marquant le 30° anniversaire de l'Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses
Les 4 démarches structurelles	LA COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> Multiplés innovations côté communication ces derniers mois Un développement d'actions événementielles qui ont contribué à notre communication globale Une présence croissante sur les réseaux sociaux Conception de plaquettes pour les pôles Familles et AVS, spécifiques à chaque centre Une plaquette de présentation des Centres Sociaux de Millau obsolète Evolution de la communication interne même si les liens entre salariés et administrateurs ont été freinés par la crise sanitaire Souhait de développer nos supports de communication notamment mobiles et en direction des ados Besoin de mener une réflexion sur un changement de nom «Centre Social» Nécessité de remettre en place les temps de rencontres Salariés / Administrateurs / Bénévoles 	<p>Ligne directrice : Accroître notre communication notamment sur les spécificités</p> <ul style="list-style-type: none"> Communiquer autrement (promouvoir, innover, participer...) Affiner notre communication interne
	LES DYNAMIQUES PARTENARIALES	<ul style="list-style-type: none"> Un fort réseau partenarial Un engagement fort des Centres Sociaux localement Un investissement dans les dynamiques fédérales Besoin de développer nos relations sur les nouveaux axes thématiques (EEDD, culture...) Intention de continuer nos implications actuelles 	<p>Ligne directrice : Ajuster nos engagements partenariaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Développer notre dynamique partenariale locale vers de nouveaux acteurs Poursuivre notre implication partenariale au-delà du territoire du millavois
	LES DEMARCHES QUALITES	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place des comités de pilotages prévus Effectivité de la conception des plans d'actions et de leurs mises en place progressives 	<p>Ligne directrice : Poursuivre les démarches Qualité engagées</p> <ul style="list-style-type: none"> Poursuivre notre processus d'amélioration continue de la Qualité des Projets Poursuivre notre processus d'amélioration continue de la Qualité de Vie au Travail
	LA DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un audit Réelle intention de développer une démarche écoresponsable et écocitoyenne 	<p>Ligne directrice : S'investir dans une démarche d'Education à l'Environnement et au Développement Durable</p>

En appui sur 6 thématiques transversales : Le vivre ensemble et l' inclusion / La citoyenneté

La culture / Le numérique / Le bien-être et la prévention santé

La sensibilisation à l' environnement et au développement durable

De plus, les contrats de projets des Centres Sociaux de Millau d'octobre 2021 à décembre 2025 devront être en cohérence avec les documents d'orientations et projets de territoire portés par les partenaires.



4- Un projet social d'octobre 2021 à décembre 2025 co-construit

Pour rappel, selon la circulaire CNAF du 20 juin 2012, l'animation sociale repose en premier lieu sur **une dynamique de mobilisation des habitants et sur des interventions sociales**, menées via les équipements de proximité que sont les centres sociaux et les espaces de vie sociale. Il s'agit notamment de « **permettre aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions**, par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales du territoire ».

Au regard du diagnostic du Centre Social Causse précisé ci-dessus, de celui établi au niveau de la Ville de Millau dans le cadre de la Convention Territoriale Globale et en continuité avec la dynamique actuelle, les acteurs de l'Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses ont construit un nouveau projet social du Centre Social Causse basé autour de :

* **3 fonctions clés** d'un centre social :

- l'Accueil
- l'Animation de la Vie Sociale
- l'Animation en direction des familles avec 2 sous entités l'Animation Collective Famille et l'Action Jeune

* sa **fonction de pilotage** précisant ses missions de coordination et sa dynamique associative

* **4 démarches structurelles** : la communication, les dynamiques partenariales, les démarches Qualités et la démarche environnementale

* en appui sur **6 thématiques transversales** : le vivre ensemble et l'inclusion, la citoyenneté, la culture, le numérique, le bien-être et la prévention santé, la sensibilisation à l'environnement et au développement durable...

Par cette approche, l'association **initie une DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE.**



Pour chaque axe du projet social du Centre Social Causse, une ou plusieurs fiches projets ont été établies précisant :

- **le constat initial**
- **les objectifs et ses modalités de mise en œuvre**
- **les indicateurs d'évaluation et les échéances**
- **les points de vigilance et les partenariats d'actions sollicités**

L'ACCUEIL

Ligne directrice : Renforcer notre communication sur nos fonctions et missions d'accueil

Fiche 1 : L'accueil, un espace au service de l'Animation de la Vie Sociale

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Ligne directrice : Redonner un nouveau souffle à l'Animation de la Vie Sociale

Fiche 2 : L'Animation de la Vie Sociale (Fiche générale)

Fiche 3 : La démarche « Aller Vers »

Fiche 4 : Activ'Seniors

Fiche 5 : Festi'Quartier

Fiche 6 : La Maison des projets Animation des territoires

L'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE

Ligne directrice : Poursuivre la dynamique Animation Collective Famille

Fiche 7 : L'Animation Collective Famille (Fiche générale)

Fiche 8 : Récré'Familles

Fiche 9 : L'Atelier des petitous

Fiche 10 : Festi'Quartier en famille

Fiche 11 : Au féminin

Fiche 12 : L'Accompagnement à la Parentalité

Fiche 13 : La Maison des projets en familles

L'ACTION JEUNE

Ligne directrice : Conforter les actions en direction des jeunes de 6 à 16 ans

Fiche 14 : L'Action Jeune au Centre Social Cause (Fiche générale)

Fiche 15 : Le vivre ensemble

Fiche 16 : Le sport, la santé et le bien-être

Fiche 17 : L'environnement et la mobilité

Fiche 18 : La culture et l'artistique

Fiche 19 : Le lien avec les parents de l'accueil de loisirs

L'ANIMATION EN DIRECTION DE LA FAMILLE

Fiche Action N°1		L'ACCUEIL, UN ESPACE AU SERVICE DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE	
Pôles concernés	TOUS	Publics concernés	OUVERT A TOUS
Contexte / Constats / Problématique			
<ul style="list-style-type: none"> • Une mission d'accueil existante et un accueil fonctionnel sur le territoire de Malhourtet • Sollicitation quasi exclusive sur nos missions propres • Fonction d'accueil généraliste et d'orientation peu repérée • Un référent Accueil repéré 			
Objectifs opérationnels			
<p>Ligne directrice : Renforcer notre communication sur nos fonctions et missions d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre nos fonctions d'accueil • Renforcer nos missions d'orientation, d'accès aux droits et au numérique, de repérage de projets collectifs... • Dynamiser l'espace Accueil • Donner plus de lisibilité à nos missions d'accueil • Etablir une veille permanente sur les données relatives aux partenaires • S'inscrire dans une démarche éco-responsable 			
Contenu		Echéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture tous les jours du lundi au vendredi toute l'année sauf 2 semaines en août uniquement sur le territoire de Malhourtet • Fonction d'accueil : écoute, échanges, soutien, réponses aux besoins des habitants, appui aux démarches administratives, • Accompagnement à l'accès au droit à l'aide de l'outil numérique (mise à disposition d'un ordinateur, connexion internet et imprimante...) • Fonction d'orientations (droits sociaux, carte de séjour, droit d'asile, indemnisation Pôle Emploi, aide alimentaire...) • Les p'tits + de l'accueil <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de journaux locaux, - Mise à disposition d'ordinateurs, imprimante, - Prêts de locaux et matériels à nos partenaires... • Animation de l'Espace Accueil : <ul style="list-style-type: none"> - Création d'espaces dédiés à la communication propre et externe, - Mise à jour et diffusion des affichages, des plaquettes, des communications des partenaires, - Valorisation des actions (photos, exposition de créations des ateliers...), - Modification, selon les besoins, de l'aménagement de l'accueil. - Création des moments conviviaux informels... • Actions écoresponsables : <ul style="list-style-type: none"> - Communication sur les modalités de tri des déchets en interne - Contribution par voie d'affichage/sensibilisation orale aux campagnes de sensibilisation à l'environnement. - Utilisation de papier recyclé pour l'impression des plannings - Limitation des impressions en interne et pour le public - Utilisation de l'éclairage uniquement dans les lieux occupés - Pour les fournitures de bureau et les consommables, privilégier un fournisseur local - Centralisation des demandes afin de limiter les déplacements professionnels (aller/retour d'un centre à un autre) • Mise à jour régulière du référentiel Partenaires • Rôle de veille sociale • Conception d'un support de communication présentant les missions d'accueil à destination des habitants et des partenaires (<i>Cf. Fiche Action N°25</i>) 		<p>Fonction permanente aux horaires d'ouverture de l'accueil au Centre Social de Malhourtet</p> <p>Support de communication en 2022</p>	

Indicateurs d'évaluation	Echéance
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jours d'ouverture • Nombre d'accueils physiques et téléphoniques • Motifs de sollicitations • Recueil des demandes et du suivi des suites données 	<p style="text-align: center;">Evaluation quotidienne et synthèse annuelle</p>
Points de vigilance	
Veiller à l'attractivité de l'espace Accueil	
Partenaires d'actions sollicités	
Sollicitation des partenaires en fonction des besoins des usagers	

Fiche Action N°2	L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE (Fiche générale)		
Pôles concernés	Animation de la Vie Sociale	Publics concernés	Tous
Contexte / Constats / Problématique			
<ul style="list-style-type: none"> L'Animation de la Vie Sociale (AVS) s'appuie actuellement sur deux dynamiques, une auprès des seniors et une sur l'animation de territoires, dynamiques impactées fortement avec la crise sanitaire. Action à destination des habitants du territoire Millavois (familles, adultes, seniors) Action permettant à tous, d'accéder à des temps informels de rencontres et/ou d'animations (Rompre l'isolement, ...) Les actions du pôle AVS ne sont pas encore assez connues des habitants et des partenaires. D'avril 2020 à septembre 2021, réflexion sur une plaquette spécifique à l'AVS et à l'Action Collective Famille (ACF) en lien avec la chargée de communication avec : <ul style="list-style-type: none"> une nouvelle dénomination globale « L'Escapade », de nouvelles appellations des actions : « Activ'séniors », « Festi'Quartier », « Maison des projets, animation de territoire » et « Bla bla habitants » Besoin de s'inscrire dans et en complémentarité avec les dynamiques CTG (Stratégie d'Aller vers ...) et ABS (Seniors, publics vulnérables...) 			
Objectifs opérationnels			
Ligne directrice : Redonner un nouveau souffle à l'Animation de la Vie Sociale			
<ul style="list-style-type: none"> Structurer l'animation de la Vie Sociale autour de 4 dimensions : <ul style="list-style-type: none"> Développer une nouvelle démarche « Aller vers » Redynamiser « Activ' Séniors » Relancer la dynamique « Festi'Quartier » Poursuivre la démarche d'accompagnement à travers « La Maison des projets - Animation des territoires » S'appuyer sur les 6 axes transversaux retenus par le Centre Social : <ul style="list-style-type: none"> Le vivre ensemble et l'inclusion La citoyenneté La culture Le numérique Le bien-être et la prévention santé La sensibilisation à l'environnement et au développement durable Favoriser la mixité sociale et les liens intergénérationnels Encourager les initiatives, la participation et l'implication des habitants / Répondre aux attentes des habitants Veiller à une communication permanente et efficace des missions et actions de « l'Escapade » auprès du public et des partenaires Valoriser les actions 			
Contenu		Echéancier	
<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des 4 fiches actions suivantes en veillant à intégrer les thématiques transversales citées ci-dessus dont au moins 2 par an favorisant les liens intergénérationnels : <ul style="list-style-type: none"> La démarche d'« Aller vers » (Cf. Fiche Action N°3) « Activ' Séniors » (Cf. Fiche Action N°4) « Festi' Quartier » (Cf. Fiche Action N°5) « Maison des projets – Animation des territoires » (Cf. Fiche Action N°6) Diffusion de la plaquette « L'Escapade » : <ul style="list-style-type: none"> en direct auprès des habitants 		<p>En continu</p> <p>Avant le 30 juin 2022</p>	

<ul style="list-style-type: none"> - lors de rencontres spécifiques avec des partenaires - organisation d'une conférence de presse - via les réseaux sociaux, le site internet... <ul style="list-style-type: none"> • Communication permanente sur les missions et actions du pôle AVS et valorisation des actions : <ul style="list-style-type: none"> - en interne : accueil, temps d'aller vers, animations, Assemblée Générale... - via les différents médias : facebook, presse, site internet, panneaux... 	<p>En continu</p>
Indicateurs d'évaluation	Echéance
<p>Nombre d'animations par fiche-action Fréquentation (en ½ journées de présence) Nombre d'actions autour des 6 axes transversaux et de l'intergénérationnel Effectivité de la diffusion de la plaquette : Nombre distribué, partenaires rencontrés... Effectivité de la communication permanente</p>	<p>Evaluation annuelle et synthèse pluriannuelle</p>
Points de vigilance	
<p>Veiller à être en cohérence avec les actions mises en œuvre dans la cadre de la CTG (Stratégie d'Aller Vers...) et de l'ABS (actions en direction des seniors...).</p>	
Partenaires d'actions sollicités	
<p>Partenaires selon la nature des projets</p>	

Fiche Action N°3	LA DEMARCHE « ALLER VERS »		
Pôles concernés	Tous	Publics concernés	Tous
Contexte / Constats / Problématique			
<p>Mises en place depuis la création du Centre Social Causse en 1995, les Présences Quartiers ont démontré leur intérêt mais il est nécessaire aujourd'hui de les moderniser et de structurer une nouvelle démarche « Aller vers ». L'écoute et la discussion avec les habitants, adhérents ou non, et la rencontre avec de nouveaux habitants doivent rester au cœur de ces temps de contact.</p> <p>Une différenciation des horaires et des actions en fonction des saisons et en fonction des territoires (Malhourtet, Viastels, autres territoires) paraît nécessaire.</p> <p>De plus, il est pertinent de réfléchir à dynamiser ces temps-là et à créer des supports de communication et d'animations spécifiques.</p> <p>En parallèle, dans le cadre de la CTG, une stratégie « Aller vers » devrait être déployée sur la ville par une implication de plusieurs acteurs ; les centres sociaux s'inscriront bien entendu dans cette démarche s'ils sont sollicités et si la dynamique développée est bien en cohérence avec nos valeurs et nos projets.</p>			
Objectifs opérationnels			
<p>Ligne directrice : Développer une nouvelle démarche « Aller vers »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aller à la rencontre et garder le lien avec les habitants, adhérents ou non, et les nouveaux venus sur les territoires Ouest de la Ville de Millau et notamment sur ceux de Malhourtet et Viastels • Maintenir une régularité de notre présence sur le territoire de Viastels en période scolaire et la développer lors des vacances scolaires • Être à l'écoute, échanger librement et discuter des attentes, des inquiétudes, des projets des habitants, jeunes et moins jeunes • Informer, relancer, mobiliser les habitants sur les actions du Centre Social Causse • Repérer auprès des habitants leurs attentes et idées pour ces temps de rencontre spécifiques • Répondre aux sollicitations des habitants par le maintien des fonctions Accueil (en parallèle de l'« Aller vers ») • Proposer, improviser des espaces d'animations inattendues, des temps de convivialité afin de faire vivre et dynamiser les territoires • Veiller à laisser de la souplesse dans le contenu de ces temps d'Aller vers et de la flexibilité sur les créneaux d'intervention / Adapter nos horaires en fonction de la saison et des territoires • Créer des supports de communication et d'animations spécifiques pour cette démarche « Aller vers » • Structurer annuellement une démarche pour aller à la rencontre des habitants « chez eux » • Permettre une meilleure identification des intervenants du Centre Social (salariés, bénévoles, stagiaires...) • Développer des temps d'Aller vers sur des territoires où les Centres Sociaux n'ont pas de locaux et notamment ceux n'ayant aucun acteur institutionnel ou associatif implanté • Privilégier un travail en binôme dès que possible • Evaluer ces temps d'Aller Vers 			
Contenu		Echéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des temps d'écoute, d'échanges, de recueils d'envies et de projets, de relances, de mobilisations... auprès des habitants dans l'idéal en binôme 		Permanent	
<ul style="list-style-type: none"> • Maintien des créneaux de 2 heures avec des horaires variables selon les saisons (entre 12h et 14h, entrée et sortie des écoles, fin de soirée, soirée...) sur le territoire de Malhourtet, le mardi et jeudi en période scolaire / Maintien de la fonction d'accueil sur sollicitation (Permanence d'un intervenant du Centre Social à proximité de l'accueil) 		En période scolaire	
<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de créneaux d'au moins 2 heures sur le territoire de Viastels : lundi, mardi, jeudi et vendredi en période scolaire et minimum 2 fois par semaine pendant les périodes de vacances scolaires / Dans l'idéal, prévoir un binôme au moins une fois par semaine en période scolaire (mardi ou jeudi) 		Toute l'année	

<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'espaces d'animation ou de convivialité de manière irrégulière et impromptue sur l'espace public • Définition d'une appellation de ces temps-là lisible pour les habitants • Création de supports de communication et d'animations spécifiques pour les temps d'« Aller vers » (plaquette, panneaux, oriflammes, outils pour recueillir les idées et paroles des habitants, supports mobiles qui annoncent l'animation proposée, ...) • Conception et renouvellement régulier d'une boîte « Convivialité » avec café, thé, infusion, sirop... et d'une boîte « Animation » (outils divers, mini-jeux...) déplaçables facilement • Identification des intervenants (bénévoles, salariés, stagiaires...) par une tenue adaptée (Tee Shirt, Polo...), un accessoire (badges...) ... • Rencontre annuelle des habitants à leur domicile : <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion dans les boîtes à lettres d'une information sur papier recyclé informant de notre démarche de porte à porte (objectifs, jours et créneaux horaires...) - Rencontre en porte à porte des habitants une fois par an (écoute, échanges, recueils des questionnements, des envies, des projets...) - Nouvelles rencontres possibles en fonction des besoins formulés ou repérés auprès des habitants - Prise de nouvelles des habitants connus si nous constatons des absences prolongées • Mise en place d'un nouvel outil d'évaluation prenant bien en compte le quantitatif et le qualitatif... 	<p>Variable</p> <p>Début 2022</p> <p>Permanent</p> <p>Permanent</p> <p>Permanent</p> <p>Une fois par an et/ou à l'arrivée de nouveaux habitants et /ou au besoin</p> <p>Fin 2021</p>
Indicateurs d'évaluation	Echéance
<p>Nombre, nombre d'heures et lieux des temps d'Aller vers réalisés</p> <p>Nombre d'habitants rencontrés par jour par tranche d'âge</p> <p>Synthèse journalière du contenu des temps d'Aller Vers</p>	<p>Evaluation Annuelle et synthèse pluriannuelle</p>
Points de vigilance	
<p>Veiller au respect de ces temps d'Aller vers dans l'organisation du personnel</p> <p>Veiller à bien évaluer ces temps Aller le jour même</p> <p>Être en cohérence avec la stratégie d'Aller Vers mis en place dans le cadre de la CTG</p>	
Partenaires sollicités	

Fiche Action N°4	ACTIV' SENIORS		
Pôles concernés	Animation de la Vie Sociale	Publics concernés	Séniors
Contexte / Constats / Problématique			
<ul style="list-style-type: none"> • Part de la population de plus de 60 ans sur le territoire millavois (33%) plus important que sur le plan national (25%) selon les données du diagnostic ABS. • Groupe d'adultes qui fréquente le centre depuis plusieurs années, « noyau » qui perdure dans le temps, personnes âgées de 60 à 85 ans / Groupe qui s'amenuise : hospitalisation, entrée en EHPAD, décès... / Peu de nouveaux adhérents sur ce temps / Besoin d'agrandir et renouveler le groupe Activ'Seniors • Difficultés sociales et familiales, économiques, de mobilité... • Problématiques de santé de plus en plus importantes • Nécessité d'adaptation des actions à ce groupe « vieillissant ». • Besoins et demandes importantes de se retrouver chaque semaine / habitudes, tant pour l'aspect lien social que pour réaliser une activité à plusieurs. 			
Objectifs opérationnels complémentaires			
Ligne directrice : Redynamiser « Activ'Séniors »			
<ul style="list-style-type: none"> • Créer, développer et maintenir des liens sociaux entre séniors d'un même territoire • Accroître le nombre de séniors dans le groupe • Poursuivre les actions de découverte de l'existant • Proposer un temps d'animation hebdomadaire • Favoriser le développement de l'estime de soi / Valoriser les compétences • Prévenir la perte d'autonomie (sortir du quotidien, soutien, écoute, prévention...) • Impliquer le groupe dans la construction des projets, des plannings d'activités... • Veiller à une dynamique de groupe positive (gestion de conflit, favoriser les échanges...) • Communiquer auprès des partenaires ayant un public sénior (Point Info Séniors, Comité de Coordination des Personnes Agées...) • Valoriser la dynamique des séniors • Solliciter le groupe pour participer en complément à d'autres actions mises en place (fête de quartier, ...) 			
Contenu		Echéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Animation régulière, hebdomadaire et diversifiée : <ul style="list-style-type: none"> - Activités de proximité : ateliers cuisine, repas, activités manuelles, jeux, actions de prévention et sensibilisation, numérique... - Sorties - Accompagnement de projets séjour • Réflexion et mise en place de moyens humains complémentaires nécessaires pour mener une action d'Aller vers spécifique aux séniors présents plus spécifiquement sur Malhourtet et Viastels (résidant en logement social et privé) • Rencontres avec les partenaires recevant des séniors • Valorisation des actions réalisées dans les médias 		<p>1 fois par semaine environ les jeudis</p> <p>A la demande</p> <p>Réflexion en 2022 puis mise en place</p> <p>Au besoin</p> <p>En continu</p>	
Indicateurs d'évaluation complémentaires et spécifiques		Echéance	
<p>Nombre de personnes différentes touchées</p> <p>Nombres de nouvelles personnes touchées (par rapport à l'année précédente)</p> <p>Nature et complémentarité des actions</p>		<p>Evaluation annuelle et synthèse pluriannuelle</p>	
Points de vigilance			
<p>Nécessité d'avoir un véhicule avec une accessibilité facilitée (marche intermédiaire)</p> <p>Obtention de financements spécifiques pour la mise en œuvre de certains projets (CARSAT, Conférence des financeurs...)</p> <p>Trouver des moyens humains supplémentaires pour aller à la rencontre des seniors (Création de missions de services civiques, stagiaires...)</p>			

Partenaires d'actions sollicités

Partenaires associatifs : Foyer Soleil, associations, ... selon les projets

Partenaires institutionnels : CCAS...

Fiche Action N°5	FESTI' QUARTIER		
Pôles concernés	Animation de la Vie Sociale	Publics concernés	Tous les habitants (Adhérents ou non)
Contexte / Constats / Problématique			
<ul style="list-style-type: none"> • Demande des habitants de reprogrammer certaines animations « rituelles » (fête de quartier, grillée de châtaignes, petit déjeuner équilibré...) • Souhait de redynamiser et valoriser les territoires, de créer des temps conviviaux • Seul acteur présent en continu sur les territoires d'intervention de Malhourtet et de Viastels (<i>hormis le Centre de Santé mentale sur Viastels</i>) • Contexte sanitaire « COVID » : envie des habitants de retrouver de la « vie » et de garder du lien 			
Objectifs opérationnels complémentaires			
Ligne directrice : Relancer la dynamique « Festi'Quartier »			
<ul style="list-style-type: none"> • Créer et développer des liens entre habitants, adhérents ou non à notre association • Dynamiser les territoires et notamment Viastels • Faciliter l'accueil de manifestations organisées par des partenaires sur nos territoires d'interventions (<i>ex : Festival Millau en Jazz, ...</i>) • Valoriser les dynamiques de « Festi'Quartier » • Faire connaître les actions du Centre Social 			
Contenu		Echéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'actions régulières : <ul style="list-style-type: none"> - sur le territoire de Malhourtet - sur le territoire de Viastels - à l'échelle de la Ville (en fonction des projets) <p><i>Exemple : Grillée de châtaignes, Petit Dej', Soupe Party, fête de quartier, spectacle de fin d'année, accueil Spectacle Festival Millau en Jazz...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • dont au moins une nouvelle action par an. 		<p>4 fois par an environ</p> <p>En fonction des demandes</p>	
Indicateurs d'évaluation complémentaires et spécifiques		Echéance	
<p>Nombre de personnes présentes, adhérentes ou non</p> <p>Lieux des actions</p> <p>Diversité des actions menées</p> <p>Partenaires mobilisés</p>		<p>Evaluation annuelle et synthèse pluriannuelle</p>	
Points de vigilance			
<p>Avoir les moyens d'assurer la sécurité pour permettre la réalisation des actions (au regard du plan Vigipirate)</p> <p>Autorisation de mise en œuvre des actions au regard de la situation sanitaire.</p>			
Partenaires d'actions sollicités			
<p>Mairie de Millau</p> <p>Bailleur social Aveyron Habitat</p> <p>Ecoles : Jean Henri Fabre, La Calendretta, ...</p> <p>Associations culturelles, sportives... selon les projets</p>			

Fiche Action N°6	LA MAISON DES PROJETS – ANIMATION DES TERRITOIRES		
Pôles concernés	Animation de la Vie Sociale	Publics concernés	Tous
Contexte / Constats / Problématique			
<ul style="list-style-type: none"> • Sur Malhourtet, présence d'une dynamique freinée fortement par la crise sanitaire, à relancer / Aire de jeux vétuste • Sur Viastels, dynamique autour des jardins partagés • Demande des habitants variable selon les années • Rôle du Centre Social d'accompagner des projets collectifs 			
Objectifs opérationnels complémentaires			
Ligne directrice : Poursuivre la démarche d'accompagnement à travers « La Maison des projets - Animation des territoires » <ul style="list-style-type: none"> • Repérer des demandes à dimension collective évoquées par un ou plusieurs habitants • Mobiliser et fédérer un groupe pour chaque projet, l'accompagner dans toutes les étapes • S'appuyer sur le « réseau » de personnes ressources • Favoriser les « actes citoyens » / Agir sur son territoire • Développer le « pouvoir d'agir » des habitants • Maintenir et développer la dynamique des « Jardins Partagés » à Viastels 			
Contenu		Echéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des projets collectifs repérés • Réflexion sur le devenir de l'aire de jeux vétuste de Malhourtet en lien avec le pôle Jeune • Accompagnement du projet « Jardins partagés » à Viastels : réunions de suivi, de bilans, accompagnement du groupe, animations ponctuelles... 		Selon les envies des habitants En 2022 Au moins 4 rencontres annuelles	
Indicateurs d'évaluation complémentaires et spécifiques		Echéance	
Nombre de projets accompagnés Nombre de personnes mobilisées Nombre d'actions / rencontres réalisées		Evaluation annuelle et synthèse pluriannuelle	
Points de vigilance			
Être attentif aux potentiels conflits interpersonnels dans les groupes Veiller à une bonne dynamique d'échanges Veiller au respect des valeurs portées par les Centres Sociaux de Millau			
Partenaires d'actions sollicités			
Bailleur social Aveyron Habitat Variable en fonction des projets			

Fiche Action N°7	L'ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE (Fiche Générale)		
Pôles concernés	Famille	Publics concernés	Familles (Parents / Enfants / Grands-parents)
Contexte / Constats / Problématique			
<ul style="list-style-type: none"> • Le pôle Animation Collective Famille (ACF) se structure actuellement autour : <ul style="list-style-type: none"> - d'actions parents-enfants, - d'actions en direction des parents, - d'accompagnements de projets (<i>axe particulièrement impacté par la crise sanitaire</i>). • Intérêt des familles à participer à des temps collectifs parents/enfants et aussi entre parents. • Problématiques économiques, familiales et/ou sociales (familles monoparentales, nombreuses, avec ou sans difficultés de compréhension et d'expression, de mobilité...) • Les actions du pôle Famille ne sont pas encore assez connues des familles et des partenaires. • D'avril 2020 à septembre 2021, réflexion sur une plaquette spécifique à l'Action Collective Famille et à l'AVS en lien avec la chargée de communication avec : <ul style="list-style-type: none"> - une nouvelle dénomination globale « L'Escapade », - de nouvelles appellations des actions : « Récré'famille », « Au féminin », « L'atelier des Petitous », « Festi'Quartier en famille », « Actions d'accompagnement à la Parentalité » et « Maison des projets en famille » 			
Objectifs opérationnels			
Ligne directrice : Poursuivre la dynamique Animation Collective Famille			
<ul style="list-style-type: none"> • Structurer l'ACF autour de 6 dimensions : <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les animations « Récré' Familles » et structurer des temps spécifiques grands-parents/petits-enfants - Développer l'« Atelier des Petitous » - Consolider la dynamique « Festi' Quartier en Famille » - Renforcer l'action « Au Féminin » - Créer une dynamique spécifique au Centre Social Cause d'« Accompagnement à la Parentalité », complémentaire aux actions du Collectif Parentalité de Millau. - Relancer la démarche d'accompagnement à travers la « Maison des Projets en Familles » • S'appuyer sur les 6 axes transversaux retenus par le Centre Social : <ul style="list-style-type: none"> - Le vivre ensemble et l'inclusion - La citoyenneté - La culture - Le numérique - Le bien-être et la prévention santé - La sensibilisation à l'environnement et au développement durable • Être à l'écoute des préoccupations et des demandes des familles individuelles ou collectives et y répondre. • Proposer des activités diversifiées, adaptées à tous les âges, à toutes les familles afin de contribuer au bien-être familial. • Accroître le nombre de familles touchées • Impliquer les familles dans la vie du pôle (choix des activités...) • Mener des actions de prévention • Veiller à une communication permanente et efficace des missions et actions de « L'Escapade » auprès du public et des partenaires 			

<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les actions • Développer et maintenir le partenariat dans les actions 	
Contenu	Echéancier
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des 6 fiches actions suivantes en veillant à intégrer les thématiques transversales citées ci-dessus : <ul style="list-style-type: none"> - Récré' Familles : Activités de proximité ou sorties (Cf. Fiche Action N°8) - Atelier des Petitous : Atelier pour les enfants de moins de 6 ans et leurs parents (Cf. Fiche Action N°9) - Festi' Quartier en Famille : Animation « festive » parents-enfants ouverte à toutes les familles (Cf. Fiche Action N°10) - Au Féminin : Temps entre femmes (Cf. Fiche Action N°11) - L'Accompagnement à la Parentalité : Actions de prévention et de soutien à la parentalité (Cf. Fiche Action N°12) - La Maison des Projets en Familles : Accompagnements de projets collectifs (Cf. Fiche Action N°13) • Appui aux familles (conseils, orientations...) • Mise en place d'actions de prévention ludiques, avec ou sans enfants : sécurité en voiture, accidents domestiques ... • Diffusion de la plaquette « L'Escapade » : <ul style="list-style-type: none"> - en direct auprès des habitants - lors de rencontres spécifiques auprès des partenaires - au sein de lieux stratégiques (lieux d'accueil petite enfance, cabinets médicaux, hôpital, Maison des Solidarités Départementales...) - organisation d'une conférence de presse - via les réseaux sociaux, le site internet... • Communication permanente sur les missions et actions du pôle ACF et valorisation des actions : <ul style="list-style-type: none"> - en interne : accueil, temps d'aller vers, animations, Assemblée Générale... - via les différents médias : facebook, presse, site internet, panneaux... 	<p>En continu</p> <p>En continu</p> <p>Au moins une fois par an</p> <p>Avant juin 2022</p> <p>En continu</p>
Indicateurs d'évaluation	Echéance
<p>Nombre d'animations proposées et réalisées par fiche-action</p> <p>Fréquentation (en ½ journée de présence)</p> <p>Nombre de familles différentes touchées dont nouvelles familles</p> <p>Nombre d'actions autour des 6 axes transversaux</p> <p>Effectivité de la diffusion de la plaquette : Nombre distribué, partenaires rencontrés...</p> <p>Effectivité de la communication permanente</p> <p>Nombre de familles ayant sollicité un soutien individuel</p> <p>Nombre de partenaires sollicités dont nouveaux partenariats</p>	<p>Evaluation annuelle et synthèse pluriannuelle</p>
Points de vigilance	
<p>Maintenir la possibilité de venir « tester » une fois l'activité sans prendre l'adhésion</p> <p>Prendre en compte les difficultés des familles.</p> <p>Être attentif aux actions qui seront développées dans le cadre de la CTG dans un souci de cohérence et de complémentarité.</p>	
Partenaires d'actions sollicités	
<p>Partenaires selon la nature des projets</p>	

Fiche Action N°8	RECRE' FAMILLES		
Pôles concernés	Familles	Publics concernés	Parents/Enfants Grands-parents/petits-enfants
Contexte / Constats / Problématique			
<ul style="list-style-type: none"> • Importance et souhait des familles de partager des activités avec leurs enfants • Peu de connaissance de l'offre en termes d'activités • Manque de « propositions » des familles en termes de nouvelles activités. • Absence sur le territoire d'actions spécifiques Grands Parents/ Petits Enfants, besoin repéré également dans le diagnostic CTG 			
Objectifs opérationnels complémentaires			
Ligne directrice : Poursuivre les animations « Récré' Familles » et structurer des temps spécifiques grands-parents/petits-enfants <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le développement des liens intra et extra-familiaux • Proposer des temps d'animations en famille diversifiés, en fonction des demandes • Mettre en place des actions spéciales « grands-parents / petits-enfants » • S'appuyer sur le réseau des « familles » fréquentant le centre, le maintenir et le développer • Solliciter les familles dans la co-construction des plannings, activités, projets... • Permettre aux familles d'exprimer des demandes • Poursuivre les actions de découverte de l'existant • Être à l'écoute et orienter les familles • Prendre en considération leurs difficultés (économiques, familiales, de mobilité, ...) dans les actions proposées. 			
Contenu		Echéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'animations diversifiées : <ul style="list-style-type: none"> - des sorties en nature, culturelles... - des actions en proximité : repas, ateliers cuisine... • Organisation d'actions spécifiques grands-parents/petits-enfants pendant les vacances scolaires. • Création d'un temps spécifique permettant de recueillir les demandes et attentes des familles et en favorisant une dynamique participative des familles • Veille permanente à proposer un tarif adapté et à faciliter les déplacements (Minibus des centres sociaux) 		Moyenne de 2 fois/mois en période scolaire 2 à 3 fois par semaine en période de vacances 1 fois par période de vacances 1 fois par trimestre Permanent	
Indicateurs d'évaluation complémentaires et spécifiques		Echéance	
Diversité des actions Mise en place effective des actions grands-parents/petits-enfants Satisfaction des familles (évaluation informelle)		Evaluation annuelle et synthèse pluriannuelle	
Points de vigilance			
Prendre en compte l'impact des us et coutumes sur la participation Lever les difficultés de projections, d'engagement des familles Accompagner les familles dans un cadre sécurisant et rassurant			
Partenaires d'actions sollicités			
Structures et associations socio-culturelles, sportives, artistiques, médico-sociales... en fonction des animations prévues.			

Fiche Action N°9	L'ATELIER DES PETITOUS		
Pôles concernés	Famille	Publics concernés	Parents ou Grands-parents / enfants de 0 à 6ans
Contexte / Constats / Problématique			
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'actions en partenariat avec l'Éducatrice Jeune Enfant Classe Accueil depuis 2018 Demandes des familles de réaliser des activités adaptées aux enfants les plus jeunes, de 0 à 6 ans (souvent des fratries) Création de l'« Atelier des Petitous » depuis février 2020 et soutien financier du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) en 2021 Les familles ont peu d'idées d'activités et sont en demande de supports, d'activités nouvelles à réaliser à la maison 			
Objectifs opérationnels complémentaires			
Ligne directrice : Développer l'« Atelier des Petitous »			
<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les relations intra et extrafamiliales Permettre le développement des liens et des compétences parentales à travers des activités supports Donner aux parents des outils, des exemples d'activités adaptées aux enfants de moins de 6 ans Développer le réseau des familles touchées Encourager la participation active des parents, dans le choix du contenu des activités et pendant les ateliers Permettre à un maximum de familles de participer 			
Contenu		Echéancier	
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'activités mensuelles régulières, les 3^{èmes} mercredis matin du mois, et diversifiés : manuelles, sportives, culinaires, etc... / Animation des ateliers par un professionnel et/ou par l'animatrice famille selon la nature des ateliers. Aller à la rencontre des parents à la sortie des écoles, communiquer spécifiquement pour cette action (réseaux sociaux, presse, partenaires...) 		<p>1 fois par mois environ</p> <p>En continu</p>	
Indicateurs d'évaluation complémentaires et spécifiques		Echéance	
Diversité des ateliers Effectivité de l'implication des parents dans les propositions d'activités Satisfaction des familles (évaluation informelle)		Evaluation annuelle et synthèse pluriannuelle	
Points de vigilance			
Nécessité d'être parfois 2 intervenants sur ces ateliers avec des enfants très jeunes et selon la nature de l'activité S'adapter au manque d'équipements adaptés aux enfants (toilettes, lave-mains...) Nécessite un temps d'installation et de rangement important (installation d'espaces, de mobiliers...) Obtention de financements spécifiques pour la mise en œuvre de certains projets (REAAP...).			
Partenaires d'actions sollicités			
EJE de la classe accueil, intervenants spécialisés...			

Fiche Action N°10	FESTI' QUARTIER EN FAMILLE		
Pôles concernés	Famille	Publics concernés	Famille
Contexte / Constats / Problématique			
<ul style="list-style-type: none"> • Envies des familles non adhérentes de participer à des activités de proximité (local au cœur du territoire de Malhourtet et Viastels) • Freins pour certaines de venir en activité en raison de l'adhésion familiale à payer (coût, notion d'engagement) • Difficulté à se projeter sur plusieurs semaines lors des inscriptions aux activités 			
Objectifs opérationnels complémentaires			
Ligne directrice : Consolider la dynamique « Festi' Quartier en Famille »			
<ul style="list-style-type: none"> • Créer et développer des liens familiaux et sociaux • Valoriser l'importance de partager des temps familiaux • Permettre à toutes les familles de participer à des animations • Inciter les familles à participer à d'autres actions de « l'Escapade » 			
Contenu		Echéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Actions régulières et gratuites de type ateliers cuisine, activités manuelles, jeux, activités thématiques kermesse, halloween... Activités accessibles sans adhésion et sans inscription • Organisation d'une grande journée festive sur la thématique de la Famille « Fête de la Famille » 		<p>1 action par période scolaire</p> <p>Tous les ans au 1^{er} semestre</p>	
Indicateurs d'évaluation complémentaires et spécifiques		Echéance	
<p>Nombre de familles adhérentes et non adhérentes touchées</p> <p>Mise en place effective de la « Fête de la famille » chaque année</p>		<p>Evaluation annuelle</p> <p>et synthèse pluriannuelle</p>	
Points de vigilance			
<p>Mobilisation des familles nécessaire pour chaque action (en face à face, par des affiches, ...)</p> <p>Capacité d'adaptation de l'animatrice car le nombre de personnes présentes est aléatoire (sans inscription)</p> <p>Obtention de financements spécifiques pour la mise en œuvre de certains projets (Commission Famille de la CAF...)</p>			
Partenaires d'actions sollicités			
Selon la nature des activités			

Fiche Action N°11	AU FEMININ		
Pôles concernés	Familles	Publics concernés	Parents/Adultes
Contexte / Constats / Problématique			
<ul style="list-style-type: none"> Historique de l'action <ul style="list-style-type: none"> - En 2018, émergence de demandes de réaliser du sport entre femmes - Fin 2018, mise en place de séances d'activités physiques - 2019, soutien financier de l'ARS dans le cadre du projet L'assiette en basket porté par la Ville de Millau pour la mise en place des séances de sport - 2020, évolution de la demande : souhait de partager des temps autre que le sport (bien être, soin, goûter...) - 2021, création du temps « Au féminin » tous les mardis après-midi Méconnaissance des femmes de l'offre des clubs ou associations proposant des activités physiques sur le territoire Souhaits exprimés des femmes de prendre soin de leur santé, de perdre du poids... Manque de temps des mères qui sont prises dans le quotidien familial Présence d'un noyau dur de 5 femmes qui participent régulièrement 			
Objectifs opérationnels complémentaires			
Ligne directrice : Renforcer l'action « Au Féminin » <ul style="list-style-type: none"> Permettre aux femmes de « sortir » de leur rôle de « mère », prendre du temps « pour soi », Valoriser leur image de « femme » Créer et développer les liens sociaux et amicaux Participer à l'amélioration du bien-être physique et mental à travers les activités Maintenir et développer la dynamique de groupe 			
Contenu		Echéancier	
<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'ateliers réguliers et fixes, tous les mardis après-midi, avec ou sans prestataires, à partir des propositions des femmes : <ul style="list-style-type: none"> - activités sportives, - ateliers cuisine équilibré, - ateliers de bien-être... Mobilisation des participantes à inviter d'autres connaissances à se joindre à cette dynamique 		Tous les mardis hors vacances scolaires Permanent	
Indicateurs d'évaluation complémentaires et spécifiques		Echéance	
Diversité des actions Satisfaction des participants (évaluation informelle)		Evaluation annuelle et synthèse pluriannuelle	
Points de vigilance			
Veiller à trouver et proposer un jour et des horaires d'activités qui correspondent à la disponibilité d'une majorité des participantes (Changement de jour si nécessaire) S'inscrire dans la dynamique du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens mis en place par la Ville au niveau de la prévention Santé (pour l'obtention de financement auprès de l'Agence Régionale de Santé) Obtention de financement spécifique pour financer les séances de sport			
Partenaires d'actions sollicités			
Mairie de Millau Associations sportives			

Fiche Action N°12	L'ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE		
Pôles concernés	Famille	Publics concernés	Parents & Grands Parents
Contexte / Constats / Problématique			
<ul style="list-style-type: none"> • Discussions informelles entre parents et/ou avec l'animatrice famille de difficultés rencontrées dans l'éducation ou la relation avec leurs enfants • Observation de l'animatrice de diverses problématiques lors des temps d'animation ou de temps informels • Difficultés des parents à venir sur un temps spécifique pour parler de leurs « problèmes » • Besoin d'actions en proximité complémentaires à celles mises en place par le Collectif Parentalité de Millau 			
Objectifs opérationnels complémentaires			
<p>Ligne directrice : Créer une dynamique spécifique au Centre Social Cause d'« Accompagnement à la Parentalité », complémentaire aux actions du Collectif Parentalité de Millau.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être à l'écoute des parents pour repérer une demande explicite ou implicite • Accompagner les parents à développer leurs compétences, connaissances, aptitudes parentales • Proposer, en cas de besoin, des actions spécifiques collectives pour les parents • Apporter quand cela est possible, une réponse collective aux problématiques des parents ou le cas échéant, orienter vers les partenaires compétents <p>Orienter des familles fréquentant le Centre Social vers les actions proposées par le Collectif Parentalité de Millau</p>			
Contenu		Echéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'actions thématiques et ludiques, avec ou sans enfants, selon les besoins et les demandes : gestion des écrans, gestion des émotions, ... • Mobilisation des parents à participer aux actions de soutien à la parentalité proposées sur le territoire (Collectif Parentalité, LAEP, Structure Petite Enfance, groupes de paroles...) • Orientation des parents vers les partenaires compétents pour un accompagnement individuel 		<p>A la demande puis à partir de 2023, au moins une fois par an</p> <p>En continu</p> <p>Permanent</p>	
Indicateurs d'évaluation complémentaires et spécifiques		Echéance	
<p>Nombre de demandes repérées</p> <p>Nombre de réponses apportées (collectives ou individuelles)</p> <p>Diversité des thèmes abordés</p> <p>Satisfaction des parents / souhait de renouveler les actions</p>		<p>Evaluation annuelle et synthèse pluriannuelle</p>	
Points de vigilance			
Obtention de financement indispensable à la mise en place d'actions spécifiques.			
Partenaires sollicités			
<p>Collectif Parentalité de Millau</p> <p>EJE Classe d'Accueil</p> <p>Réseau Parents en Aveyron</p> <p>Partenaires avec des compétences spécifiques : Petite enfance, Handicap, Adolescence...</p>			

Fiche Action N°13	LA MAISON DES PROJETS EN FAMILLES		
Pôles concernés	Famille	Publics concernés	Familles
Contexte / Constats / Problématiques			
<ul style="list-style-type: none"> Le Centre Social Causse est repéré par les adhérents comme lieu de développement de projets. Demande des familles de réaliser des séjours de vacances en collectif / Difficultés financières ne permettant pas toujours le départ en vacances. 			
Objectifs opérationnels complémentaires			
Ligne directrice : Relancer la démarche d'accompagnement à travers la « Maison des Projets en Familles »			
<ul style="list-style-type: none"> Repérer des demandes à dimension collective évoquées par les familles Accompagner les familles dans toutes les étapes du projet : de la demande initiale à l'évaluation en passant par la mise en place de l'action et la recherche de financement Développer les « compétences », l'autonomie, l'émancipation progressive des parents Valoriser les familles, leurs implications Développer les liens sociaux et familiaux 			
Contenu		Echéancier	
<ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des projets collectifs repérés : mise en place de réunions, d'actions d'autofinancement... 		Selon les demandes Avec un objectif d'au moins un par an	
Indicateurs d'évaluation complémentaires et spécifiques		Echéance	
Nombre de familles à l'initiative du projet Nombre de familles impliquées dans le projet Nombre de familles/personnes parties (pour les projets de départ en vacances) Nombre de projets accompagnés Nombre d'actions / rencontres réalisées Satisfaction des familles		Evaluation de chaque projet	
Points de vigilance			
Obtention de financements spécifiques indispensables pour la mise en œuvre de certains projets Avoir un groupe suffisant pour impulser une dynamique Autonomie et émancipation progressives des familles			
Partenaires d'actions sollicités			
Selon la nature des projets			

Fiche Action N°14	L'ACTION JEUNE AU CENTRE SOCIAL CAUSSE (Fiche générale)		
Pôles concernés	Jeune	Publics concernés	6-16 ans
Contexte / Constats / Problématique			
<p>Depuis sa création, le Centre Social Causse développe l'action Jeune auprès des enfants de 6 à 11 ans et des adolescents de 12 à 16 ans sur les territoires Ouest de la Ville de Millau en complémentarité avec les autres acteurs du territoire. L'action jeune s'est progressivement créée et développée en appui sur les dispositifs respectifs suivants, le Contrat Temp Libre puis le Contrat Enfance Jeunesse et à partir de 2021 la Convention Territoriale Globale.</p>			
Objectifs opérationnels			
Ligne directrice : Conforter les actions en direction des jeunes de 6 à 16 ans			
<p>Mise en œuvre des objectifs définis dans le cadre de la Convention Territoriale Globale :</p>			
<ul style="list-style-type: none"> • Créer du lien social et développer la citoyenneté et l'entraide • Susciter les initiatives des enfants et des jeunes, favoriser les échanges, l'écoute, la mise en relation • Aller à la rencontre des jeunes et familles connus ou nouveaux, adhérents ou non • Accompagner les enfants et les jeunes de 6 à 16 ans, adhérents au Centre Social Causse, dans la réalisation de projets, en les impliquant au maximum dans le choix, la préparation, l'animation et l'évaluation et en complément, et avec les adolescents, dans la recherche et la mise en place d'actions d'autofinancements • Repérer de nouveaux projets • Intervenir directement sur les territoires d'implantation pour être au plus proche des préoccupations et assurer un contact et un suivi permanent. • Favoriser l'ouverture des enfants et jeunes en développant les échanges inter-structures et intergénérationnels et en favorisant la découverte de l'existant (sportif, culturel, artistique et environnemental...) • Informer, solliciter et impliquer les parents au niveau de l'action jeune. • Maintenir de la souplesse dans le fonctionnement de l'action jeune (horaires adaptés aux projets et aux publics, travail en petits groupes...) • Susciter et développer les partenariats avec les structures locales (institutionnelles et associatives) • Mener des actions de sensibilisation et de prévention autour de thématiques diversifiées : équilibre alimentaire, prévention santé et bien-être, activités sportives, accidents domestiques, sensibilisation aux handicaps (Animation Parc en Fête...) • Coordonner ou participer à des dynamiques de projets de territoire • Innover dans l'action et dans la pratique professionnelle • Favoriser l'engagement des jeunes 			
Contenu		Échéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement de projets auprès des jeunes de 6 à 16 ans, adhérents, sur des temps périscolaires et extrascolaires, sur des thématiques diversifiées (sportives, culturelles, artistiques, environnementales, préventives...) avec des animations déclarées en accueils de loisirs réparties tout au long de l'année. <u>Temps périscolaires</u> : Tous les mercredis après-midi, tous les vendredis (fin d'après-midi et soirée) <u>Temps extrascolaires</u> : Tous les samedis (matin et/ou après-midi et/ou soirée) et vacances scolaires du lundi au samedi : matin et/ou après-midi et/ou soirée et/ou journée (hormis 15 jours au mois d'août). • Les démarches « Aller vers », non déclarables en ACCEM, permettent d'aller au contact des jeunes, adhérents ou non, sur les quartiers, de repérer les projets, de les mobiliser, de les relancer et d'informer les familles... (Cf. Fiche Action N°3) 		<p>Sur toute la durée du contrat de projet en tenant compte de la saisonnalité, des actions et des manifestations pérennes du Centre Social Causse.</p>	

Indicateurs d'évaluation	Echéance
Fréquentation (Nombre, mixité, âge, nombre de jeunes touchés différents...) Bénéficiaires PASS CAF ou MSA Diversité des projets : Nombres de projets, par thème (sport, environnement, culture...) Participation réelle des jeunes Nombres et diversités des partenariats...	Evaluation annuelle et synthèse pluriannuelle
Points de vigilance	
Veiller actuellement aux différents protocoles en vigueur pour assurer la sécurité du public et la conformité avec les normes en vigueur. Veiller à l'intégration de chaque enfant sur les activités Mettre en place un suivi régulier de la fréquentation afin d'évaluer des potentielles conséquences financières en cas de non atteinte des objectifs quantitatifs conventionnés	
Partenaires d'actions sollicités	
Partenaires institutionnels : Service Mairie, SDJES, CAF... Associations sportives, culturelles, environnementales, médico-sociales... Ecoles, collèges...	

Fiche Action N°15	« LE VIVRE ENSEMBLE »		
Pôles concernés	Jeune	Publics concernés	6-16 ans
Contexte / Constats / Problématique			
<p>Les nombreuses expériences d’animation avec un public différent de celui qui fréquente d’ordinaire le centre social Causse ont toujours été ressenties comme bénéfiques par les jeunes (échanges avec d’autres accueils de loisirs, avec des résidents d’EHPAD et foyers de personnes âgées de la commune, avec des parents, avec des enfants en situation de handicap...).</p> <p>Cependant, la plupart des actions sur le thème du vivre ensemble, habituellement organisées par le Centre Social Causse, ont dû être annulées depuis deux ans et les perspectives d’amélioration tardent à venir (annulation de Parc en fête à deux reprises, Drôles de Noël...).</p> <p>La situation de confinement a mis en relief l’importance de ces liens et c’est tout un travail de remobilisation que les équipes vont devoir accomplir pour rassurer des habitants qui n’arrivent toujours pas à se projeter sur l’avenir et donc à s’impliquer sur des projets.</p> <p>A noter : les derniers bilans de l’action jeune ont révélé que la majorité du public touché par le centre social Causse est majoritairement un public qui vit à proximité de la structure, ce qui ne favorise pas le développement de la mixité. Est-ce par manque de communication du Centre Social ? par appréhensions diverses... ?</p>			
Objectifs opérationnels complémentaires			
<p>Ligne directrice : Poursuivre et développer nos actions favorisant le VIVRE ENSEMBLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mixité sociale et l’accueil de nouveaux adhérents pour élargir et redynamiser les groupes de jeunes participant à l’accueil de loisirs • Échanger régulièrement avec des EHPAD et foyers pour personnes âgées de Millau afin de développer le lien intergénérationnel avec nos aînés • Favoriser les échanges avec différents publics sur Millau (adultes, parents...) et ses alentours autour de thématiques diverses et variées • Favoriser l’inclusion des personnes en situation d’handicap par la mise en place d’actions innovantes et la participation à des manifestations dédiées sur le territoire • Pérenniser la manifestation “Parc en Fête” et développer de nouvelles manifestations en parallèle sur le thème du “Vivre Ensemble”. 			

Contenu	Échéancier
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'actions tout au long de l'année : <ul style="list-style-type: none"> - Echanges réguliers avec des résidents des EHPAD et foyers pour personnes âgées du territoire millavois autour d'ateliers variés (jeux, cuisine, promenades...), - Participation à des animations communes entre parents, adultes et enfants fréquentant le centre social (animations autour de repas partagés, fêtes de quartier, projections de film, jeux type "Famille en Or", Koh Lanta...), - Participation à des manifestations communes au niveau local (Carnaval, fête du jeu, Drôle de Noël, Asso Basket, spectacle de fin d'année...) - Pérennisation et développement du partenariat avec différentes structures (Foyer de vie Horizon, IME de Millau...), autour de thématiques variées (sport, culture...) - Mise en place d'activités spécifiques adaptées tant aux filles qu'aux garçons - Programmation de davantage de sorties les samedis soir pour répondre aux envies des adolescents notamment. - Organisation d'une soirée porte ouverte un vendredi soir pour accueillir de nouveaux adolescents notamment et leur expliquer le fonctionnement spécifique de l'accueil de loisirs du centre social Causse (avec communication en amont dans les collèges de la commune). • Création de la semaine du "Vivre Ensemble" du centre social Causse sur une période estivale avec des actions mises en place tout au long de la semaine : enfants/familles/seniors.... • Coordination de la manifestation "Parc en fête", en favorisant l'implication des jeunes, en développant les partenariats et en encourageant davantage le bénévolat (Cf. Fiche de coordination Parc en fête N°21) 	<p style="text-align: right;">Au moins 2 par an</p> <p style="text-align: right;">Au moins 2 par an</p> <p style="text-align: right;">Au moins 3 par an</p> <p style="text-align: right;">Au moins 3 par an</p> <p style="text-align: right;">Permanent</p> <p style="text-align: right;">2 par trimestre</p> <p style="text-align: right;">Une fois par an</p> <p style="text-align: right;">Une fois par an</p> <p style="text-align: right;">Permanent</p>
Indicateurs d'évaluation complémentaires et spécifiques	Echéance
<p><u>Critères quantitatifs</u> :</p> <p>Nombre d'activités proposées Nombre de projets développés Nombre de personnes touchées, partenariats développés ou confortés.</p> <p><u>Critères qualitatifs</u> :</p> <p>Rencontres régulières de travail avec les partenaires des différentes actions Bilans avec les partenaires Questionnaire de satisfaction auprès du public (pour les projets qui s'y prêtent)</p>	<p style="text-align: right;">A la fin de chaque projet Et synthèse en fin d'année</p>
Points de vigilance	
<p>Intégration du secteur famille à la participation des projets et créer une dynamique commune sur certains projets (ex : semaine du Vivre Ensemble")</p> <p>Disponibilité des partenaires</p> <p>Equilibre budgétaire de chaque projet</p> <p>Prendre le temps de bien préparer les actions en tenant compte du rythme de l'accueil de loisirs (périodes d'inscription, vacances...)</p> <p>Veiller à la complémentarité avec les actions mises en place dans le cadre de la Convention Millau Enfance Handicap</p>	
Partenaires d'actions sollicités	
<p>Structures d'accueil de personnes en situation d'handicap : IME de Millau, Foyer de vie Horizon, Mill'Autisme...</p> <p>Structures d'accueil pour personnes âgées</p> <p>Associations locales et départementales</p> <p>Référent du Plan Action Handicap (Mise à disposition de malles pédagogiques)</p> <p>Chargé de mission Convention Millau Enfance Handicap</p>	

Fiche Action N°16	« LE SPORT, LA SANTE ET LE BIEN ÊTRE »		
Pôles concernés	Jeune	Publics concernés	6-16 ans
Contexte / Constats / Problématique			
<p>Les phases de confinement à répétition et les fermetures des structures ont conduit à une baisse de l'activité physique et sportive des jeunes (les nombreuses études menées lors de cette période ont relevé une dégradation de la condition physique des jeunes associée à des prises de poids notables : alimentation pas assez équilibrée lors des repas avec consommation de boissons sucrées trop fréquentes et aliments gras).</p> <p>Au-delà de la santé physique, cette crise a également eu un effet psychologique néfaste sur les enfants (couvre-feu, port du masque obligatoire, gestes barrières, développement du PASS sanitaire pour les plus de 12 ans)...</p> <p>A noter : la nécessité de développer des phases de temps calme (sieste, repos, relaxation) pendant les animations proposées au centre social suite au constat porté par les animateurs ces derniers mois sur la fatigue inhabituelle des jeunes (manque de sommeil lié au stress et à l'utilisation excessive des écrans, du port du masque...).</p>			
Objectifs opérationnels complémentaires			
<p>Ligne directrice : Encourager les jeunes à une pratique sportive régulière</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser une approche sportive à travers l'initiation et la découverte et en aucun cas au travers d'un esprit de compétition • Développer l'esprit ludique, le respect des autres • Rendre le sport accessible à tous car il est porteur de valeurs universelles de tolérance et d'intégration • Adapter les programmes pour favoriser les pratiques sportives • Faire connaître les différents sports proposés sur le territoire millavois. <p>Ligne directrice : Encourager les jeunes à une alimentation équilibrée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éduquer les enfants à manger des fruits et légumes de saison • Expliquer aux enfants que cuisiner de saison est meilleur pour la santé • Prouver aux enfants que l'on peut cuisiner de manière variée les fruits et légumes de saison • Démontrer aux jeunes que les produits de saison sont souvent meilleurs marchés (car non cultivés en serre ou importés notamment) • Soutenir la production locale et les circuits courts de manière générale (grâce au partenariat avec des producteurs locaux) <p>Ligne directrice : Être attentif à la santé et au bien-être des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer les actions autour de la prévention santé • Veiller au rythme des jeunes dans l'organisation des journées à l'accueil de loisirs • Favoriser des temps autour du bien être • Générer des espaces de discussions pour favoriser les échanges et soutenir les jeunes dans leurs préoccupations du quotidien 			
Contenu		Échéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'activités physiques (vtt, randonnée, escalade...) de manière régulière sur la programmation de l'accueil de loisirs pour lutter contre la sédentarité de certains jeunes • Travail sur les piques niques et les goûters donnés aux enfants par les parents avec par exemple la création avec les jeunes d'une petite fiche plastifiée et de couleur sur la connaissance des familles des groupes alimentaires (Rouge : protéine, Bleu : produits laitiers...) que chacun pourra transporter dans son sac • Poursuite des activités en lien avec l'équilibre alimentaire (confection de repas de saison, de piques niques et ou goûters adaptés aux activités ...) 		<p style="text-align: center;">Au moins une fois par semaine</p> <p style="text-align: center;">Au moins une fois par vacances scolaires</p> <p style="text-align: center;">Au moins une fois par vacances scolaires</p>	

<ul style="list-style-type: none"> • Programmation de manière régulière de temps calme lors des activités pour que les enfants puissent « récupérer » (car ils n’ont pas toujours la notion de la fatigue) • Mise en œuvre d’actions de prévention santé sur les thématiques proposées par les jeunes et ouvertes aux habitants (ex : conférence participative, théâtre forum...) • Création avec les jeunes de supports qui permettent aux enfants d’exprimer leurs sentiments, leurs ressentis (météo des émotions) • Mise en place d’espaces réguliers dédiés à l’expression libre • Proposition d’activités sur le thème du bien être pour “dédramatiser” la période anxiogène liée à la pandémie auprès du public jeune de manière comique et ludique (ex : jeux de rôle, chanson, sketches avec la participation d’intervenants extérieurs, participation à des spectacles...) • Mise en place d’actions régulières sur le thème du “Bien-être” pour le public adolescent notamment : soins corporels, Hammam, séances de yoga et de sophrologie... 	<p>Permanent</p> <p>Une fois par trimestre</p> <p>Permanent</p> <p>Permanent</p> <p>Une fois par trimestre</p> <p>Une fois par trimestre</p>
<p align="center">Indicateurs d’évaluation complémentaires et spécifiques</p>	<p align="center">Echéance</p>
<p><u>Critères quantitatifs :</u> Nombre d’activités proposées Nombre de projets développés Nombre de personnes touchées, partenariats développés ou confortés.</p> <p><u>Critères qualitatifs :</u> Rencontres régulières de travail avec les partenaires des différentes actions Bilans avec les partenaires Questionnaire de satisfaction auprès du public (pour les projets qui s’y prêtent)</p>	<p align="center">A la fin de chaque projet Et synthèse en fin d’année</p>
<p>Points de vigilance</p>	
<p>Veiller à la mixité filles /garçons sur les différentes activités Veiller à l’intégration de chaque enfant sur les activités (avec ses capacités et ses difficultés) Disponibilité des partenaires Être en cohérence avec le Contrat Pluriannuel d’Objectifs et de Gestion signé par la Ville de Millau avec l’ARS Equilibre budgétaire de chaque projet Prendre le temps de bien préparer les actions en tenant compte du rythme de l’accueil de loisirs (périodes d’inscription, vacances...)</p>	
<p>Partenaires d’actions sollicités</p>	
<p>Bénévoles Associations sportives locales Services des sports de la commune Producteurs locaux</p>	

Fiche Action N°17	"L'ENVIRONNEMENT ET LA MOBILITÉ"		
Pôles concernés	Jeune	Publics concernés	6-16 ans
Contexte / Constats / Problématique			
<p>Depuis plusieurs années, le Centre Social Causse développe des actions avec les habitants afin de les sensibiliser au développement durable et à la transition écologique : actions autour de la mobilité, opérations de nettoyage avec les habitants sur leur territoire de vie, fabrication de meubles de jardin avec des palettes en bois....</p> <p>Cependant, beaucoup de travail reste à faire pour changer les mentalités et inverser la tendance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de civisme de certains habitants avec encore trop de déchets jetés à même les trottoirs ou des déjections canines dans de nombreux parcs et trottoirs malgré les moyens mis en place par la municipalité pour y remédier (implantation de canisites, mise à disposition de sacs hygiéniques, campagnes de sensibilisation...). - Les publics que nous accompagnons dans certaines de nos zones d'intervention rencontrent des difficultés pour se déplacer de façon écologique (manque de pistes cyclables, dénivelés importants sur certains territoires rendant l'utilisation des vélos compliquée ou la marche à pied difficile). <p>L'éducation au développement durable fait partie des actions prioritaires du Centre Social Causse et afin d'inscrire cette dynamique dans la durée, l'association a souhaité être accompagnée par le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement du Rouergue (CPIE) vers une démarche de labellisation en Ecocentre.</p>			
Objectifs opérationnels complémentaires			
<p>Ligne directrice : Impliquer l'action Jeune dans la démarche écoresponsable et écocitoyenne des Centres Sociaux de Millau (Cf. Fiche Action N°31)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eduquer les différents publics qui fréquentent l'accueil de loisirs aux pratiques écocitoyennes par la mise en place d'une démarche et d'actions décidées collectivement lors d'échanges et de débats • Sensibiliser par ricochet tous les publics (jeunes, familles, seniors) aux enjeux de la transition écologique • Accompagner les jeunes vers une évolution des pratiques et des comportements • Mettre en cohérence les actes avec la parole • Sensibiliser au tri sélectif les jeunes et leurs parents • Apprendre aux jeunes à utiliser les outils mis à leur disposition (affiches, poubelles, composteurs..) • Identifier les différents lieux de la ville et acteurs du développement durable (centre de tri ...) • Réaliser des actions sur l'environnement (ramassage de déchets, création de jardins, économies d'énergies...) • Rendre les enfants responsables et autonomes lors de leurs déplacements dans le quartier en favorisant la mobilité douce (pied, trottinette, vélo...) 			
Indicateurs d'évaluation complémentaires et spécifiques		Échéance	
<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement de l'espace de jeu à Malhourtet (actuellement non conforme) en jardins partagés, plantation d'arbres fruitiers... en lien avec les pôles ACF et AVS • Embellissement de l'espace fermé devant le centre social à Malhourtet en créant des bacs à fleurs avec les jeunes en y associant les habitants de manière générale • Accompagnement des jeunes dans la mise en place du projet « Mobi-sécurité » autour de la mobilité douce (pied, trottinettes, vélos...) : <ul style="list-style-type: none"> - Expérimentation de parcours adaptés et sécurisés reliant les différents lieux de vie des jeunes (écoles, habitation, accueils de loisirs...) développée en lien avec différents partenaires (écoles, mairie, IME...) - Création d'une plaquette pour expliquer le fonctionnement des pictogrammes créés par les jeunes dans le cadre de ce projet • Communication en faveur des actions sur le thème de la mobilité, mis en place par la ville (Ex : bus de ville gratuit, piste cyclable...) 		<p>A partir de 2022</p> <p>A partir de 2022</p> <p>A partir de 2021</p> <p>Permanent</p>	

<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de nos actions au quotidien pour rendre naturel et ludique les gestes pour le développement durable (tri sélectif dans nos locaux, économie d'énergie par la réalisation de "smiley", limitation des suremballages...) • Création par les enfants d'une fiche ou de stickers à coller sur la poubelle présentant les bons gestes pour le tri sélectif • Création de poubelles en bois de récupération avec deux compartiments (noir/jaune) à donner aux familles (ou à vendre pour de l'autofinancement) • Mise en place de rencontres avec les responsables du centre de tri de Millau de manière régulière (actualisation des possibilités de tri) • Mise à disposition de bacs de recyclage (bouchons en plastiques, piles...) à l'extérieur du Centre Social • Création de la semaine de l'environnement avec des actions "phares" : Opération je nettoie mon quartier, parcours mobilité, organisation d'un vide grenier dans des lieux stratégiques (fort passage), création du "Rallye de l'environnement" (jeu sous forme de chasse au trésor sur les territoires d'intervention des centres sociaux). • Participation à la journée d'échanges des accueils de loisirs participant à la démarche d'Écolabellisation 	<p>Permanent</p> <p>En 2022</p> <p>En 2022</p> <p>Une fois par an</p> <p>Permanent</p> <p>Une fois par an</p> <p>Une fois par an</p>
<p align="center">Indicateurs d'évaluation complémentaires et spécifiques</p>	<p align="center">Echéance</p>
<p><u>Critères quantitatifs :</u> Nombre d'activités proposées Nombre de projets développés Nombre de personnes touchées, partenariats développés ou confortés.</p> <p><u>Critères qualitatifs :</u> Rencontres régulières de travail avec les partenaires des différentes actions Bilans avec les partenaires Questionnaire de satisfaction auprès du public (pour les projets qui s'y prêtent)</p>	<p align="center">A la fin de chaque projet Et synthèse en fin d'année</p>
<p>Points de vigilance</p>	
<p>Par rapport aux actions avec les adolescents notamment, veiller à proposer des actions ludiques en parallèle aux différentes animations. Veiller à la temporalité des actions. Veiller à être en adéquation avec les projets des écoles (pour être dans la continuité ou la complémentarité).</p>	
<p>Partenaires d'actions sollicités</p>	
<p>Bailleur social : Aveyron Habitat CPIE du Rouergue Communauté des Communes Millau Grands Causses Services de la Ville de Millau (espaces verts, techniques...) Ecoles du territoire</p>	

Fiche Action N°18	« LA CULTURE ET L'ARTISTIQUE »		
Pôles concernés	Jeune	Publics concernés	6-16 ans
Contexte / Constats / Problématique			
<p>Depuis de nombreuses années, le Centre Social Causse accompagne les jeunes dans la découverte du patrimoine local, de spectacles vivants... Il les initie aussi à différentes pratiques artistiques (graff, improvisations...)</p> <p>Cependant, les jeunes s'inscrivent toujours difficilement aux offres culturelles et artistiques proposées sur le territoire millavois. Ils évoquent plusieurs raisons à cela :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des programmations pas toujours adaptées à leur goût (nécessité d'aller à Montpellier ou encore à Toulouse mais le surcoût lié au transport est souvent un frein) - des horaires pas toujours adaptés - le coût des entrées - une communication non adaptée au public jeune <p>Le Centre Social Causse souhaite accroître sa dynamique autour de la culture et continuer à favoriser l'accès aux jeunes par la mise en place d'une programmation adaptée et la recherche de financements particuliers pour que chacun puisse en bénéficier.</p>			
Objectifs opérationnels complémentaires			
<p>Ligne directrice : Développer l'action à dimension culturelle et artistique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la découverte de lieux et de rassemblements culturels et artistiques (théâtre, cinéma, concert, musée, bibliothèque...) • Favoriser la rencontre avec des professionnels (artistes, acteurs...) • Développer les partenariats avec les centres culturels de la ville • Initier les jeunes à des pratiques culturelles (graff, musique...) • Proposer régulièrement des spectacles et concerts adaptés aux tranches d'âge • Promouvoir l'apprentissage de nouvelles techniques artistiques • Développer les pratiques culturelles en générant des espaces d'échanges interculturels entre habitants 			
Contenu		Échéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de projets autour de la culture urbaine (rap, graff, danse hip hop...), culture et art plus adaptés au public • Réalisation de création artistique sur le territoire (ex : Fresque sur les murs, film...) • Création d'un parcours de découverte culturelle sur le territoire millavois sous forme de course d'orientation : "Découvre Millau autrement". • Participation aux événements culturels organisés sur la commune et au-delà de manière régulière. • Développement de projets avec les partenaires locaux (musée, médiathèque, cinéma, théâtre...) • Accueil d'intervenants (spectacles, danse, théâtre...) au cœur des territoires 		<p>Un par an</p> <p>Un par an</p> <p>En 2022</p> <p>Permanent</p> <p>Permanent</p> <p>2 par an sur le quartier et 1 par vacances à l'accueil de loisirs)</p>	
Indicateurs d'évaluation complémentaires et spécifiques		Echéance	
<p><u>Critères quantitatifs</u> :</p> <p>Nombre d'activités proposées</p> <p>Nombre de projets développés</p> <p>Nombre de personnes touchées, partenariats développés ou confortés.</p> <p><u>Critères qualitatifs</u> :</p> <p>Rencontres régulières de travail avec les partenaires des différentes actions</p>		<p>A la fin de chaque projet</p> <p>Et synthèse en fin d'année</p>	

Bilans avec les partenaires Questionnaire de satisfaction auprès du public (pour les projets qui s'y prêtent)	
Points de vigilance	
Travailler en pertinence avec les acteurs locaux Disponibilité des partenaires Equilibre budgétaire de chaque projet Prendre le temps de bien préparer les actions en tenant compte du rythme de l'accueil de loisirs (périodes d'inscription, vacances...)	
Partenaires d'actions sollicités	
Compagnie de théâtre : Théâtre de la doline, La Fabrick Services Ville de Millau : Maison du peuple, Musée, Médiathèque... Cinéma de Millau Artisans d'arts et artistes Associations culturelles locales (Radio Larzac, Chakana, Millau en Jazz...)	

Fiche Action N°19	« LE LIEN AVEC LES PARENTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS »		
Pôles concernés	Jeune	Publics concernés	6-16 ans
Contexte / Constats / Problématique			
<p>La majorité des enfants inscrits à l'accueil de loisirs du Centre Social Cause rentrent seuls chez eux et les parents participent rarement à la vie de cet accueil malgré les nombreuses sollicitations de l'équipe d'animation. Les rencontres se font essentiellement sur les temps d'inscription, sur les temps de présence quartiers ou par téléphone et la crise sanitaire a encore accentué cet éloignement.</p> <p>L'équipe d'animation souhaite inverser cette tendance afin d'intégrer, de manière régulière, les parents à la vie de leurs enfants au sein de l'accueil de loisirs du Centre Social Cause. Ces échanges permettraient de les associer au fonctionnement de l'accueil (adaptation de certains horaires, besoins spécifiques en animation, implication de parents sur certaines activités...)</p>			
Objectifs opérationnels complémentaires			
<p>Ligne directrice : Renforcer le lien avec les parents de l'accueil de loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins et les disponibilités des parents (adaptation des horaires, mode de garde, type d'activités ou projets à développer pour leurs enfants...) • Proposer des temps conviviaux afin de favoriser le lien parents/jeunes de l'accueil de loisirs tout au long de l'année • Favoriser les temps de rencontre entre les parents et l'équipe d'animation • Échanger individuellement autour des difficultés potentielles des parents (financier, transport...) et proposer des solutions (ex : étalement des paiements, orientation vers des services sociaux...) 			
Contenu		Échéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation de rencontres entre parents et l'équipe d'animation sous forme de petit déjeuner ou d'apéro avant ou après l'animation • Mise en place de temps d'animations parents / jeunes de l'accueil de loisirs avec des animations spécifiques ponctuelles (ex : famille en or, défis famille, parcours ludique, sortie pour aller voir des matchs de foot, participation de parents sur des échanges de savoirs autour du bricolage, de la cuisine, de l'art...) • Mise en place systématique, pour les séjours, de 2 temps de rencontres conviviales avec les parents des jeunes : un pour présenter le projet et un pour faire le bilan • Réalisation de "sondages" auprès des parents et des enfants avant chaque période de vacances pour pouvoir les impliquer dans la programmation des activités et projets 		<p>Un par trimestre</p> <p>Un par semestre</p> <p>Pour chaque projet de séjour</p> <p>Un entre 2 périodes de vacances</p>	
Indicateurs d'évaluation complémentaires et spécifiques		Echéance	
<p><u>Critères quantitatifs</u> :</p> <p>Nombre d'activités proposées Nombre de projets développés Nombre de personnes touchées, partenariats développés ou confortés.</p> <p><u>Critères qualitatifs</u> :</p> <p>Rencontres régulières de travail avec les partenaires des différentes actions Bilan avec les partenaires Questionnaire de satisfaction auprès du public (pour les projets qui s'y prêtent)</p>		<p>A la fin de chaque projet Et synthèse en fin d'année</p>	
Points de vigilance			
Disponibilité des parents			
Partenaires sollicités			

La fonction de pilotage	<p>LA COORDINATION D' ACTIONS PARTENARIALES</p> <p><i><u>Ligne directrice</u> : Poursuivre la dynamique de coordination d'actions partenariales</i></p> <p>Fiche 20 : La coordination du Collectif Parentalité de Millau Fiche 21 : La coordination de l' action « Parc en Fête » Fiche 22 : La coordination du projet de fêtes de fin d'années inter associatif</p>
	<p>LA VIE ASSOCIATIVE</p> <p><i><u>Ligne directrice</u> : Renforcer le bénévolat dans la conduite d'actions</i></p> <p>Fiche 23 : L'engagement des bénévoles Fiche 24 : Le 30° anniversaire de l'Association</p>

Au-delà de ces dynamiques, l'Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses saisira potentiellement d'autres opportunités de nouvelles coordinations, sous réserve de leurs cohérences avec nos valeurs associatives et nos contrats de projets d'octobre 2021 à décembre 2025 et sous réserve des moyens humains et financiers suffisants.

Fiche Action N°20	LA COORDINATION DU COLLECTIF PARENTALITE DE MILLAU		
Pôles concernés	Famille	Publics concernés	Parents & Grands Parents
Contexte / Constats / Problématique			
<ul style="list-style-type: none"> • Le Collectif Parentalité existe depuis 2011 et réunit des parents, professionnels et bénévoles issus de différentes structures dont la coordination est assurée par les Centres Sociaux • Demande des parents d'actions de soutien à la parentalité (Besoins évoqués lors du bilan des actions + remontée du diagnostic CTG) • Participation régulière de familles • La volonté affirmée dans l'orientation 4 de la CTG de « Consolider le Collectif parentalité de Millau », en veillant à : <ul style="list-style-type: none"> - Conserver la gouvernance souple et la dynamique partenariale existante au sein du Collectif ; - Assurer une répartition équilibrée de la couverture territoriale des actions, y compris en lien avec des territoires limitrophes (Vallée du Tarn, Larzac, ...) - Proposer des actions spécifiques sur les sujets remontés par les parents et les acteurs locaux dans le cadre du diagnostic de la CTG. Parmi lesquels, le développement de l'accompagnement des publics suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ Parents et proches d'adolescents ○ Parents et futurs parents avant la naissance et pendant les premières années de la vie de l'enfant ○ Parents d'enfants et de jeunes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques 			
Objectifs opérationnels			
<p>Ligne directrice : Consolider le Collectif Parentalité de Millau</p> <p><u>Fonction de coordination</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animer le Collectif • Mobiliser de nouveaux parents à s'impliquer dans le comité d'organisation • Conserver la souplesse de la gouvernance et la dynamique partenariale existante • Améliorer / développer la communication • Assurer le suivi administratif et financier • Développer notre réseau partenarial • Créer des mutualisations avec d'autres acteurs au-delà du territoire millavois (Vallée du Tarn, Larzac et Vallée, Saint Affrique...) • S'impliquer dans les projets qui seront développés dans le cadre de la CTG • S'impliquer dans la dynamique du Réseau Parent en Aveyron <p><u>Actions de soutien à la Parentalité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la proposition d'actions en direction des parents avec différentes approches permettant de toucher un large public (groupes de paroles, spectacles, ciné-débat, conférences...) • Veiller à intégrer les sujets remontés par les parents et les acteurs locaux dans le cadre du diagnostic de la CTG à savoir : <ul style="list-style-type: none"> - Parents et proches d'adolescents - Parents et futurs parents avant la naissance et pendant les premières années de la vie de l'enfant ; - Parents d'enfants et de jeunes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques • Développer le nombre de familles touchées dans les actions • Recueillir les thèmes que les parents souhaitent voir aborder • Soutenir et rassurer les parents dans leurs fonctions parentales • Assurer une répartition équilibrée de la couverture territoriale des actions 			
Contenu		Echéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des réunions avec l'ensemble des membres organisateurs, parents et professionnels • Mise en place d'actions régulières selon les demandes des parents • Organisation des actions de plus grande ampleur sur des thèmes transversaux (Violence Educative Ordinaire / le Jeu comme support au lien parent / enfant) en impliquant d'autres partenaires sur la ville et au-delà. 		<p>Actions permanentes</p>	

<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion d'un questionnaire à la fin de chaque action afin de l'évaluer et connaître les attentes des parents. • Communication spécifique pour chaque action mise en place : presse, mailing, affichage, réseaux sociaux, diffusion sur le site du Réseau Parents en Aveyron... • Recherche de subventions spécifiques et suivi administratif de l'action en continu • Création d'un logo propre au Collectif Parentalité de Millau 	<p>En 2022</p>
Indicateurs d'évaluation	Echéance
<p>Nombre de réunions Nombre d'actions proposées Nombre de présences Diversité des thèmes abordés Nombre de contacts mails différents de parents Nombre de partenaires / de parents impliqués dans l'organisation du Collectif Nombre de partenaires impliqués dans les actions spécifiques</p>	<p>Evaluation par action Synthèse annuelle et pluriannuelle</p>
Points de vigilance	
<p>Décisions prises en commun par l'ensemble des membres du Collectif. Obtention de financements spécifiques indispensable pour la mise en œuvre et des actions et la coordination par les Centres Sociaux. Cohérence avec le projet du Territoire d'Action Sociale Développement des actions sous réserve de trouver des financements complémentaires pour la mission de coordination menée par les Centres Sociaux</p>	
Partenaires d'actions sollicités	
<p>Membres organisateurs du Collectif Parentalité Partenaires institutionnels : CAF, Conseil Départemental, Réseau Parents en Aveyron Partenaires d'actions institutionnels ou associatifs selon la nature des actions</p>	

Fiche Action N°21	LA COORDINATION DE L'ACTION « PARC EN FETE »		
Pôles concernés	Jeune	Publics concernés	TOUS
Contexte / Constats / Problématique			
<p>Depuis 2012, le Centre Social Cause a initié un projet, associant les adolescents, autour de la sensibilisation aux handicaps qui a évolué progressivement sur un projet multi partenarial autour du Vivre Ensemble et de l'inclusion. En complémentarité avec les dynamiques précisées dans la fiche « Vivre ensemble » du Pôle Jeune (<i>Cf. Fiche Action N° 15</i>), les Centres Sociaux de Millau assurent la coordination de l'action « Parc en Fête » avec un appui de l'IME du Puits de Calès géré par la Fondation OPTEO.</p> <p>Pour ce nouveau contrat de projet, les Centres Sociaux de Millau et ses partenaires ont le souhait de « <i>poursuivre la dynamique nouée autour du projet Parc en fête</i> », engagement affirmé dans l'orientation 2 de la CTG.</p>			
Objectifs opérationnels			
<p>Ligne directrice : Poursuivre la mission de coordination de l'action « Parc en Fête »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animer le comité d'organisation • Pérenniser et développer la dynamique partenariale existante, mobiliser de nouveaux partenaires • Être garant des objectifs et de l'organisation de l'action Parc en Fête en veillant à l'implication centrale des adolescents (Centres Sociaux de Millau et IME du Puits de Calès) • Encourager le bénévolat • Renforcer la communication • S'impliquer dans la dynamique et les projets qui seront développés à l'échelle locale et départementale sur la thématique de l'inclusion 			
Contenu		Échéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation et animation des réunions avec l'ensemble des membres organisateurs en lien avec l'IME • Mobilisation de nouveaux partenaires • Accompagnement des jeunes dans la mise en place d'actions (en moyenne 20 ateliers) pour la manifestation annuelle Parc en Fête • Lancement d'un appel à bénévolat spécifique à cette manifestation et, dans l'idéal, souhait de fidélisation d'une édition sur l'autre dans l'idéal • Programmation spéciale pour la 10^e édition (qui devrait avoir lieu en 2023) • Renforcement de la communication via de nouveaux supports de communication (sucettes et panneaux 3 x 4 de la ville, encarts publicitaires sur la presse locale...) • Recherche de subventions spécifiques et suivi administratif de l'action • Implication dans les dynamiques locales de la CTG (Volet Handicap) et de la Convention Millau Enfance Handicap • Implication dans les dynamiques départementales dans le cadre du Plan Action Handicap 12 		<p>Manifestation multi-partenariale organisée une fois par an</p>	

Indicateurs d'évaluation	Echéance
<p><u>Au niveau de la coordination :</u> Nombre de réunions du comité d'organisation Nombre de partenaires impliqués Nombre de jeunes impliqués dans l'organisation</p> <p><u>Au niveau de l'action :</u> Nombre d'ateliers proposés Fréquentation Territoires touchés Diversité des thèmes abordés</p>	<p>Evaluation annuelle et synthèse pluriannuelle 2022 à 2025</p>
Points de vigilance	
<p>Place centrale des adolescents dans le projet Décisions prises en commun par l'ensemble des membres du comité d'organisation Obtention de financements spécifiques indispensable pour la mise en œuvre de l'action Cohérence avec la dynamique des projets Convention Millau Enfance Handicap, Plan d'Action Handicap 12 et CTG (Volet Handicap)</p>	
Partenaires d'actions sollicités	
<p>Membres organisateurs de l'action Parc en Fête : Fondation Opteo, Référent Convention Millau Enfance Handicap, Référents Plan d'Action Handicap 12, Comité Départemental de Sports adaptés, SOM Basket, SOM Ping Pong, Comité Départemental de Badminton, Association des Paralysés de France, Association Les Charmettes, EHPAD de l'Ayrolle, Association le Clos du Nid... Ville de Millau (Soutien logistique)</p>	

Fiche Action N°22	LA COORDINATION DU PROJET DE FETES DE FIN D'ANNEES INTER-ASSOCIATIF		
Pôles concernés	Famille	Publics concernés	TOUS
Contexte / Constats / Problématique			
<p>Depuis 2015, l'Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses coordonne une manifestation à l'occasion des fêtes de fin d'année en partenariat avec les associations caritatives et humanitaires de la Ville. Cette action est menée de manière commune dans un souci de mutualisations des moyens et de mixité sociale. Elle est basée sur l'accueil d'un spectacle familial (compagnie professionnelle) suivi d'un goûter. L'association souhaite donc poursuivre cette dynamique de coordination.</p>			
Objectifs opérationnels			
<p>Ligne directrice : Poursuivre la mission de coordination du projet de fêtes de fin d'années inter-associatif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Animer le comité d'organisation • Être garant des objectifs et de l'organisation de l'action • Assurer le suivi administratif et financier du projet • Être garant de bien inscrire ce projet dans la dynamique millavoise des fêtes de fin d'années 			
Contenu		Échéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Animation des réunions inter-associatives (préparation, compte-rendu...) • Mise en place de l'action (recherche du spectacle, communication, logistique...) • Recherche de subventions spécifiques et suivi administratif • Participation aux réunions du Festival Bonheur d'Hiver (phase préparatoire, bilan...) 		<p>Manifestation inter-associative organisée une fois en an</p>	
Indicateurs d'évaluation		Echéance	
<p><u>Au niveau de la coordination</u> :</p> <p>Nombre de réunions du comité d'organisation Nombre de partenaires impliqués Nombre de participation aux rencontres du Festival Bonheur d'Hiver</p> <p><u>Au niveau de l'action</u> :</p> <p>Nombre de présences Satisfaction des participants</p>		<p>Evaluation annuelle et synthèse pluriannuelle 2022 à 2025</p>	
Points de vigilance			
<p>Décisions prises en commun par l'ensemble des membres du comité d'organisation Obtention de financements spécifiques indispensable pour la mise en œuvre de l'action Cohérence avec la dynamique Festival Bonheur d'Hiver coordonnée par la Ville de Millau</p>			
Partenaires d'actions sollicités			
<p>Membres organisateurs : Secours Catholique, Secours Populaire Français, Croix Rouge Française, Restos du Cœur, Atout Cœur, Saint Vincent de Paul et Emmaüs Ville de Millau (Prêt de la salle des Fêtes + Coordination et communication du Festival)</p>			

Fiche Action N°23	L'ENGAGEMENT DES BENEVOLES		
Pôles concernés	TOUS	Publics concernés	TOUS
Contexte / Constats / Problématique			
<p>En préambule à la conception de cette fiche action, certains membres du collège Habitant du Conseil d'Administration ont échangé sur :</p> <p><u>Paroles de bénévoles :</u></p> <p>C'est quoi être bénévole ? « Donner de son temps (pour une cause correspondant à ses valeurs), Participer au mieux-être collectif, S'engager, Vivre ensemble, Participer ensemble pour le mieux vivre, Faire des connaissances, Partager, Prendre du plaisir, Être moteur, Aider les associations dans leurs objectifs, Connaitre à fond la structure associative, Être au côté de l'équipe... »</p> <p>Les bénévoles servent à : « Être un moteur par rapport au fonctionnement de l'association, Soutenir de son mieux l'association dans les activités pour aider les employés, pour les soulager dans leur travail et participer à leurs actions, Donner son point de vue sur le fonctionnement, Appui Logistique (Transport), Partage (Ateliers), Participer à la vie politique et sociale de l'association et de la ville, Rendre visible les problématiques des quartiers, Animer et dynamiser, Réaliser des projets, Orienter, Construire de manière participative les projets à courts, moyens et longs termes, Trouver des stratégies pour financer, Participer aux maillages, Aide mimi aux animations »</p> <p>L'Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses s'appuie sur des bénévoles notamment au niveau de son Conseil d'Administration avec 15 membres issus du collège Habitant dont l'engagement est variable d'une personne à l'autre. Quelques bénévoles interviennent également en tant qu'animateurs d'ateliers (Informatique au Centre Social Tarn, Lecture Ecriture au Centre Social Causse...) ou en renfort des professionnels lors de certaines animations... Force est de constater que cet « Engagement Bénévole » mériterait d'être renforcé, volonté affirmée par certains administrateurs bénévoles actuels.</p>			
Objectifs opérationnels			
<p>Ligne directrice : Permettre à chaque bénévole de trouver la place qu'il souhaite prendre au sein de l'association</p> <p>Favoriser l'engagement des bénévoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rechercher le potentiel chez les habitants • Redonner la place aux habitants dans les projets sociaux • Mettre en place des commissions en fonction des opportunités <p>Encourager l'engagement dans les instances associatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les habitants adhérents à la vie associative • Favoriser, en interne, l'implication des administrateurs dans les instances, dans les différents comités de pilotage... • Clarifier les rôles et responsabilités des membres du bureau • Définir les délégations données à la direction • Accompagner la montée en compétences des bénévoles et administrateurs bénévoles • Parfaire la maîtrise des dossiers dans les missions de représentations de l'association en interne et en externe 			
Contenu		Echéancier	
<p>Au niveau de l'engagement des bénévoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une réflexion sur le niveau d'implication souhaité par le bénévole, sur les freins potentiels à cet engagement... • Transmissions aux salariés des attentes des bénévoles, action par action • Mise en place d'un temps formatif avec les équipes sur l'évolution de leurs postures professionnelles favorisant l'implication des bénévoles (<i>Fonction d'accompagnateurs des bénévoles, de coordination des actions menées par les bénévoles...</i>) • Mise en place de formations à la demande des bénévoles • Mobilisation par les bénévoles et les salariés de nouveaux bénévoles • Associer bénévoles et salariés dans la démarche « Aller vers » • Organisation de temps d'échanges impliquant les habitants dans la vie associative (exemple : dénomination des centres, 30° anniversaire...) 		<p>Réflexion annuelle</p> <p>Premier semestre 2022</p> <p>Second semestre 2022</p> <p>Permanent</p> <p>Permanent</p> <p>Permanent</p> <p>Selon l'échéance des projets</p>	

<ul style="list-style-type: none"> • Création et mise à jour d'un répertoire en interne avec les coordonnées des bénévoles, leurs compétences proposées, leurs disponibilités... <p>Au niveau des administrateurs bénévoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintien de l'ouverture du bureau aux membres du collège Habitant • Création d'un document précisant les rôles et responsabilités des membres du bureau • Rédaction des délégations de pouvoir à la direction • Mobilisation des administrateurs bénévoles (accompagnés si besoin des techniciens) pour représenter l'association soit sur les rencontres internes soit sur des réunions externes (locales, départementales, régionales...) soit lors de rencontres partenariales • Préparation des missions de représentations (prise de connaissance des dossiers en amont, clarté du positionnement de notre association, répartition des rôles avec la direction lors de la représentation, engagement à rendre compte...) • Implication renforcée des administrateurs dans l'organisation des instances associatives (Bureau, Conseil d'Administration, Assemblée Générale...) • Temps d'informations pour les futurs et nouveaux administrateurs (animé dans l'idéal par un binôme administrateur bénévole et direction) • Participation des administrateurs en interne dans les comités de pilotage (Qualité des projets, Qualité de Vie au Travail...), les commissions (communication, 30° anniversaire...), les journées de travail (rencontres avec les bénévoles, rencontre administrateurs salariés...) • Participation des administrateurs aux dynamiques en externe (CTG, CLSPD, Réseau des Centres Sociaux de l'Aveyron, FIGO, FCSF...) • Mise en place de formations afférents aux responsabilités des administrateurs • Financement de la formation FAVE (Formation à Visée Emancipatrice) pour les administrateurs bénévoles • Rencontre avec d'autres associations au gré des projets et/ou de nos sollicitations respectives 	<p>Création en 2022 et mise à jour annuelle</p> <p>Permanent En 2022 et mise à jour annuelle</p> <p>En 2022</p> <p>Permanent</p> <p>Permanent</p> <p>Permanent</p> <p>Un avant AG et un après AG</p> <p>Permanent</p> <p>Permanent</p> <p>Au moins une fois par an</p> <p>A la demande</p> <p>A la demande</p>
Indicateurs d'évaluation	Echéance
<p>Evolution du nombre de bénévoles et d'administrateurs bénévoles</p> <p>Evolution du nombre d'heures et type de bénévolat (fiche de suivi individuelle)</p> <p>Nombre et nature des instances associant les bénévoles</p> <p>Nombre et nature des formations mises en place à destination des bénévoles</p>	<p>Evaluation annuelle et synthèse pluriannuelle</p>
Points de vigilance	
<p>Accompagner le changement de postures des professionnels et des bénévoles</p> <p>Bien connaître les attentes et limites individuelles de chacun des bénévoles</p> <p>Être attentif à saisir les opportunités de formation proposées par d'autres acteurs de notre réseau (Réseau des Centres Sociaux de l'Aveyron, FIGO, FCSF, ELISFA...)</p> <p>Être attentif à valoriser le bénévolat (Cf. Fiche Action N°25 et 26)</p>	
Partenaires d'actions sollicités	

Fiche Action N°24	LE 30° ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION		
Pôles concernés	TOUS	Publics concernés	TOUS
Contexte / Constats / Problématique			
<p>Le 4 septembre 2024, l'Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses aura 30 ans. En continuité des dynamiques créées à l'occasion des 10 ans et des 20 ans, il sera important de marquer ce trentième anniversaire en impliquant toutes les parties prenantes de notre association (habitants, bénévoles, administrateurs, salariés, partenaires institutionnels et associatifs...).</p> <p>En complément, nous pourrions également marquer le 20 février 2025 les 30 ans de la création du Centre Social Cause.</p>			
Objectifs opérationnels			
<p>Ligne directrice : Créer plusieurs événements associatifs marquant le 30° anniversaire de l'Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impliquer toutes les parties prenantes de notre association (habitants, bénévoles, administrateurs, salariés, partenaires institutionnels et associatifs...) • Communiquer et valoriser l'action des Centres Sociaux depuis leurs créations • Organiser plusieurs actions/ manifestations « Anniversaire » complémentaires • Avoir au moins une action ou manifestation différente par territoire (Malhourtet, Viastels, Beauregard et Secteur Rue Lucien Costes) 			
Contenu		Echéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une commission spéciale « 30° anniversaire » composée d'habitants, de bénévoles, d'administrateurs et de salariés • Rédaction d'un Phare Ouest Spécial 30 ans (<i>CF. Fiche Action N°26</i>) • Création d'une dynamique mensuelle (1 action par mois pendant 10 mois) avec par exemple des revisites d'actions menées au cours des 30 ans, la création d'un temps fort avec l'ensemble de nos partenaires institutionnels et associatifs... • Organisation d'au moins une action/manifestation sur chaque territoire d'intervention (Malhourtet, Viastels, Beauregard et Secteur Rue Lucien Costes) • Mise en place d'actions et manifestations pour le 30° anniversaire définies par la commission ayant un caractère pluriculturel et durable <i>Exemple d'idées : Création d'une œuvre avec Peau - Glaise - Bois flotté (symboliques de Millau) à exposer à l'extérieur, Création d'un spectacle fait par les habitants qui retrace les 30 ans de l'association, Concours d'affiches fait par les enfants sur leurs visions du Centre Social, Exposition La mémoire des Centres Sociaux (visuelle, auditive...)</i> 		<p>Second semestre 2023</p> <p>Premier semestre 2024</p> <p>De septembre 2024 à juin 2025</p>	
Indicateurs d'évaluation		Echéance	
<p>Mise en place et fonctionnement de la commission (nombre de personnes, diversité des profils, nombre de rencontres, implication de chaque acteur...)</p> <p>Mise en place des actions / manifestations prévues et respect du rythme</p> <p>Edition du Phare Ouest</p> <p>Implication des habitants, des administrateurs, des salariés</p> <p>Réalité de la répartition des actions sur les 4 territoires</p>		<p>De septembre 2023 à septembre 2024</p>	
Points de vigilance			
<p>Avoir un échéancier d'actions cohérent avec les autres projets d'actions annuels ou ponctuels (inauguration du nouveau centre social de Beauregard)</p> <p>Créer un plan de communication spécifique au 30° anniversaire sur 10 mois</p>			
Partenaires d'actions sollicités			
<p>Tous nos partenaires institutionnels et associatifs</p> <p>Médias locaux et départementaux</p>			

LES 4 DEMARCHES STRUCTURELLES

Pour poursuivre notre démarche de développement durable initié dans le projet social précédent du Centre Social Cause, nous nous appuyons sur 4 démarches structurelles associatives et transversales.

Les 4 démarches structurelles	<p>LA COMMUNICATION</p> <p><i><u>Ligne directrice</u> : Accroître notre communication notamment sur nos spécificités</i></p> <p>Fiche 25 : La communication externe Fiche 26 : La communication interne</p>
	<p>LES DYNAMIQUES PARTENARIALES</p> <p><i><u>Ligne directrice</u> : Ajuster nos engagements partenariaux</i></p> <p>Fiche 27 : Le Centre Social Cause, un acteur du territoire millavois Fiche 28 : Le Centre Social Cause, un acteur dans les dynamiques départementales, régionales et nationales</p>
	<p>LES DEMARCHES QUALITES</p> <p><i><u>Ligne directrice</u> : Poursuivre les démarches Qualités engagées</i></p> <p>Fiche 29 : La Démarche Qualité des Projets Fiche 30 : La Démarche Qualité de Vie au Travail</p>
	<p>LA DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE</p> <p><i><u>Ligne directrice</u> : S'inscrire dans une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable</i></p> <p>Fiche 31 : Une démarche écoresponsable et écocitoyenne</p>

Fiche Action N°25	La communication externe		
Pôles concernés	TOUS	Publics concernés	Habitants, Bénévoles Administrateurs et Salariés
Contexte / Constats / Problématique			
<ul style="list-style-type: none"> • Continuité des actions régulières de la communication : Phare Ouest (changement de la charte graphique, 5 éditions par an) • Développement de conception d'affiches événementielles facilitant notamment la diffusion sur nos supports numériques et ceux de nos partenaires (site Internet, radio, Facebook...) • Diminution de diffusion d'articles dans la presse écrite • Conception de plaquettes spécifiques sur les Pôles Familles et Animation de la Vie Sociale + mise à jour du site en référence aux nouveaux contrats de projets... • Plaquette de présentation de l'association vieillissante • Les références identitaires des Centres Sociaux demeurent (jeunes et quartier de Malhourtet) alors que nous communiquons globalement (problème d'interprétation...) • Site Internet : Continuité de la mise à jour / Pas de nécessité de le restructurer • Actions événementielles (Sport aux balcons, boîtes en fête...) ont un impact fort et développent de manière notoire notre réseau de communication = Communication positive... et montrant ainsi la globalité de nos actions • L'inadaptation de la terminologie « Centre Social » (souvent associée par erreur à assistance, vulnérabilité et quartier...) 			
Objectifs opérationnels			
<p>Ligne directrice : Communiquer autrement (promouvoir, innover, participer...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître et reconnaître l'association et les 2 centres sociaux • Veiller à créer des supports spécifiques de communication par centre et par pôle (accueil, jeune, Famille et AVS...) qui s'associent pour structurer notre communication associative • Poursuivre les actions de communication existantes • Associer les habitants, les bénévoles, les administrateurs et salariés dans la dynamique « Communication » • Être mieux identifié, repéré lors de nos actions à l'extérieur des locaux • Mener une réflexion sur l'évolution de nom « Centre Social » • Mener une réflexion sur l'adaptation nécessaire de notre communication en direction des adolescents (micro-vidéo, graphisme, nouveaux réseaux...) • Permettre à la chargée de communication de mener ses missions par de meilleures conditions de travail et par l'accueil de service civique ou stagiaire • Donner une visibilité de l'association au-delà de la dimension locale (départementale, régionale et nationale) 			
Contenu		Echéancier	
<p><u>CONTINUITÉ</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Alimentation journalière de la page Facebook • Mise à jour hebdomadaire du site Internet • Edition du Phare Ouest 5 fois par an • Mise à jour de nos mailings et des coordonnées des nouveaux partenaires • Conception et diffusion de supports de communication • Rédaction d'articles de presse <p><u>NOUVEAUTES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une commission « Communication », composée d'habitants, bénévoles, administrateurs et salariés, jeunes ou moins jeunes, avec pour mission : <ul style="list-style-type: none"> - Définir les supports mobiles pertinents à créer ou acheter (« goodies »), 		<p>Permanent</p> <p>Permanent</p>	

<p>supports de communication promotionnels, achats de tenues ou d'accessoires pour les salariés et bénévoles, badges personnalisés pour salariés et bénévoles, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Piloter une démarche participative pour une évolution de la terminologie « Centre Social » - Créer une mascotte identifiable par les habitants (Idées d'oiseaux ou d'écureuils en lien avec notre logo) qui donnerait un côté un peu festif et événementiel - Déterminer les enjeux, les contenus, le format d'un nouvel outil de communication de l'association et des 2 centres sociaux de Millau - Concevoir l'édition spéciale du Phare Ouest et définir le plan de communication pour le 30° anniversaire <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de temps d'échanges avec les adolescents sur « Avec quels outils pouvons-nous communiquer avec eux ? » en lien avec les 2 équipes Jeunesse. • Mise en place d'un mailing « Famille » suivi par les chargées d'accueil • Mise en place d'une signalétique extérieure au niveau du local de Viastels (Réflexion sur l'installation de 2 projecteurs extérieurs, sur l'achat d'une oriflamme, sur la mise en place d'autocollants sur les vitres et sur la partie opaque sur le balcon, fléchages sur le quartier...) sous réserve de l'accord d'Aveyron Habitat • Mise en place d'une charte graphique des affiches des Centres Sociaux • Aménagement d'un bureau spécifique pour la chargée de communication • Valorisation au moins une fois par semestre d'un projet sur un des supports suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Magazine « C'est possible » de la FCSF ou Page Facebook du Réseau régional ou national fédérale, - Site ou newsletter Réseau Parents Aveyron - SENACS (Dépôt d'un projet d'actions par les coordinateurs) - Magazine de la Ville, de la Communauté des Communes, du Département... • Définition d'une mission spécifique dans l'objectif d'accueillir un volontaire en Service Civique ou stagiaire sur le pôle Communication 	<p>Début premier semestre 2022</p> <p>Fin premier semestre 2022</p> <p>Fin 2022 / Début 2023</p> <p>A partir du second semestre 2022 et Année 2023</p> <p>Premier semestre 2024</p> <p>Année 2022</p> <p>A partir de 2022</p> <p>En 2022</p> <p>A partir de 2022</p> <p>Dernier trimestre 2021</p> <p>Une fois par semestre</p> <p>Expérimentation en 2022 ou 2023 et renouvellement si besoin</p>
Indicateurs d'évaluation	Echéance
Nombre et nature des actions de communication mises en place	Evaluation annuelle et synthèse pluriannuelle
Points de vigilance	
<p>Importance de la communication orale en complémentarité de tous les outils de diffusion écrite</p> <p>Tous les acteurs de l'association (habitants, bénévoles, administrateurs, salariés) doivent être partie prenante de cette communication positive</p> <p>Veiller à être partie prenante et en cohérence avec la dynamique de communication réalisée à l'échelle de la ville de Millau dans le cadre de la Convention Territoriale Globale</p> <p>Le volet Communication du 30° anniversaire et du nouveau local du Centre Social de Beauregard sera à travailler en lien avec les commissions de travail spécifiques à ces 2 évènements</p>	
Partenaires d'actions sollicités	
<p>Journal de Millau (Edition du Phare, articles de presse...)</p> <p>Midi Libre, La Dépêche, Millavois.com, Radio locale</p> <p>Réseaux sociaux locaux</p> <p>Service Communication de la Ville de Millau</p> <p>Partenaires institutionnels et associatifs (Relais de nos informations)</p>	

Fiche Action N°26	La communication interne		
Pôles concernés	TOUS	Publics concernés	Bénévoles Administrateurs et Salariés
Contexte / Constats / Problématique			
<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre Salariés / Administrateurs uniquement en décembre 2019 • Mise en place d'un temps de rencontre 1 fois par semestre / Rencontre Collège Habitant du Conseil d'Administration + Coordination + Direction • Mise en place d'un nouveau fonctionnement de réunion d'équipe salariale et d'un compte rendu systématique • Travail du comité de pilotage Qualité de Vie : Premier axe travaillé = Communication avec différents outils mis en place (pochette, classeur à messages...) • Adresse professionnelle dépersonnalisée pour tous les salariés • Arrêt des réunions inter pôles (Famille, Jeune, Accueil, Communication) autour de la communication • Quelle valorisation des bénévoles d'actions ? • Nécessité de refaire un bilan des temps de réunion d'équipe (Nouvelle équipe) et sur les outils de communication interne mis en place 			
Objectifs opérationnels			
Ligne directrice : Affiner notre communication interne			
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le lien et les temps d'échanges entre bénévoles, administrateurs et salariés et entre salariés • Evaluer annuellement la pertinence des outils et support de communication en interne et les ajuster si besoin • Améliorer notre efficience par la mise en place d'un serveur central commun aux 2 structures • Définir trimestriellement un calendrier de communication (projets d'actions, événements, appel à bénévoles, appel au don ...) • Valoriser le bénévolat 			
Contenu		Echéancier	
<u>CONTINUITÉ</u>			
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'au moins 2 temps de rencontres par an Salariés / Administrateurs / Bénévoles, dans une ambiance conviviale • Temps d'échanges une fois par an en réunion d'équipe sur les outils et supports de communication interne • Reprise des rencontres trimestrielles inter-pôles (chargée de communication, coordination Jeunesse, Coordination Famille et AVS et ponctuellement chargées d'accueil) 		2 fois par an 1 fois par an 1 fois par trimestre Année 2022 à 2025	
<u>NOUVEAUTES</u>			
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un serveur central commun aux 2 structures et réflexion sur l'organisation du classement des dossiers avec l'appui d'un expert extérieur • Création, lors de l'Assemblée Générale annuelle, d'un temps spécifique valorisant les bénévoles • Conception et mise à jour permanente d'un trombinoscope des bénévoles et salariés de l'association affichée dans nos 4 accueils • Mise en avant des bénévoles sur nos différents supports de communication (presse, réseaux sociaux...) 		En 2022 Permanent Permanent Permanent	
Indicateurs d'évaluation		Echéance	
Nombre et nature des actions de communication mise en place		Evaluation annuelle et synthèse pluriannuelle	
Points de vigilance			
Tous les acteurs de l'association (bénévoles, administrateurs, salariés) doivent être partie prenante de cette communication positive Veiller à maintenir une présence régulière au Centre Social de Beauregard (suite à l'installation d'un bureau fixe au siège social)			
Partenaires d'actions sollicités			

Fiche Action N°27	LE CENTRE SOCIAL CAUSSE, UN ACTEUR DU TERRITOIRE MILLAVOIS		
Pôles concernés	TOUS	Publics concernés	Administrateurs & salariés
Contexte / Constats / Problématique			
<p>Le Centre Social Causse s'est inscrit depuis plus de 25 ans dans le paysage partenarial millavois. Au-delà de l'investissement de ses acteurs dans les différentes instances officielles (CTG, CLSPD, PEDT...), il développe de nombreux partenariats au niveau des actions tant avec les autres acteurs institutionnels (Ville de Millau, CAF, MSA...) qu'avec de nombreuses structures associatives œuvrant dans différents champs (éducation populaire, social, médico-social, sportif, culturel, environnemental...). Le Centre Social Causse est devenu au fil des années une structure fortement impliquée dans les dynamiques locales. Il souhaite poursuivre cet engagement et l'ajuster au regard des nouvelles orientations de ce contrat de projet d'octobre 2021 à décembre 2025.</p>			
Objectifs opérationnels			
Ligne directrice : Développer notre dynamique partenariale locale vers de nouveaux acteurs			
<ul style="list-style-type: none"> • Développer nos réseaux partenariaux pour faciliter la mise en œuvre de nos projets d'actions • Poursuivre nos engagements dans les différentes instances coordonnées par la Ville en nous impliquant dans : <ul style="list-style-type: none"> - la dynamique de la Convention Territoriale Globale 2021-2025 et de fait dans le PEDT - la Convention Millau Enfance Handicap - les projets d'actions issus de l'Analyse des Besoins Sociaux - les instances du CLSPD... • Poursuivre nos implications dans : <ul style="list-style-type: none"> - l'animation et la coordination du Collectif Parentalité de Millau, - des dynamiques collectives coordonnées par d'autres acteurs millavois - le comité d'organisation du Forum des Associations,... • Impliquer les administrateurs et les professionnels des Centres Sociaux de Millau dans ces dynamiques partenariales 			
Contenu		Échéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Développement de notre réseau partenarial pour la mise en œuvre des fiches actions définies dans le présent contrat de projet et notamment vers les acteurs culturels, d'éducation à l'environnement et au développement durable, médico-sociaux... 		Permanent	
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de notre implication de la dynamique CTG par une participation aux différents groupes projets de la CTG et / ou aux projets d'actions relatifs à la Petite Enfance, la Parentalité, l'Animation de la Vie Sociale, l'Enfance et la Jeunesse, au Handicap, à l'accès au droit... et potentiellement être co-pilote de certaines fiches actions 		Permanent	
<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux instances et aux projets d'actions initiés dans le cadre de la Convention Millau Enfance Handicap 		Permanent	
<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux projets d'actions issus de l'ABS concernant les seniors, l'accès aux droits et les jeunes adultes (sur le volet Parentalité) 		Permanent	
<ul style="list-style-type: none"> • Participation au CLSPD au niveau de l'Assemblée Plénière (administrateur et direction), dans les commissions de travail (jeunesse, prévention des violences intrafamiliales, groupe d'appui...), dans les projets d'actions 		Permanent	
<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux dynamiques collectives coordonnées par d'autres acteurs millavois (Drôle de Noël, Fête du jeu, Asso'Basket, journées thématiques comme la journée de la Femme, le nettoyage des berges...) 		Permanent	

<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'organisation du Forum des Associations • Engagement de tous les acteurs des centres sociaux de Millau dans les dynamiques partenariales <i>Exemple : les animateurs dans les projets d'actions associant un ou plusieurs partenaires, les coordinateurs dans des instances techniques, la direction et les administrateurs dans les instances politiques...</i> 	<p>Une fois par an</p> <p>Permanent</p>
Indicateurs d'évaluation	Echéance
<p>Liste des partenaires sollicités</p> <p>Implication réelle dans les dynamiques partenariales</p> <p>Nombre d'acteurs mobilisés</p> <p>Nombre et type de partenariat (coanimations, instances...)</p>	<p>Evaluation annuelle et synthèse pluriannuelle</p>
Points de vigilance	
<p>Investissement chronophage / Veiller à sa pertinence au regard de nos projets</p> <p>Veiller à mobiliser l'acteur interne le plus pertinent au regard de la dynamique partenariale envisagée</p> <p>Veiller à la préparation des rencontres partenariales et au compte rendu systématique</p> <p>Rester attentif aux opportunités et multiples sollicitations et étudier la pertinence des futurs partenariats</p>	
Partenaires d'actions sollicités	
<p>Acteurs institutionnels</p> <p>Acteurs associatifs</p>	

Fiche Action N°28	LE CENTRE SOCIAL CAUSSE, UN ACTEUR DANS LES DYNAMIQUES DEPARTEMENTALES, REGIONALES et NATIONALES		
Pôles concernés	TOUS	Publics concernés	Administrateurs & salariés
Contexte / Constats / Problématique			
Au-delà de ses engagements dans les dynamiques locales, le Centre Social Causse s'investit également au niveau départemental, régional et ponctuellement national tant dans les instances officielles, que dans des dynamiques départementales ou fédérales.			
Objectifs opérationnels			
Ligne directrice : Poursuivre notre implication partenariale au-delà du territoire du millavois			
<ul style="list-style-type: none"> Maintenir notre engagement dans les réseaux réunissant les acteurs de l'Animation de la Vie Sociale Développer nos participations aux dynamiques départementales en lien avec notre contrat de projet Participer aux dynamiques et actions initiées par la Maison des Solidarités Départementales du Sud Aveyron Impliquer les administrateurs et les professionnels des Centres Sociaux de Millau dans ces dynamiques partenariales 			
Contenu		Échéancier	
<ul style="list-style-type: none"> Adhésion et participation dans les réseaux réunissant les acteurs de l'Animation de la Vie Sociale : <ul style="list-style-type: none"> le Réseau des Centres Sociaux de l'Association (Conseil d'Administration, commission technique, projets d'actions, représentations, formations...) la Fédération Interdépartementale Garonne Occitanie des Centres Sociaux et socioculturels (Conseil d'Administration, projets d'actions, formations, commission thématique, participation aux pauses-café, représentations...) la Fédération des Centres Sociaux et socioculturels de France (participation aux temps forts, formations, participation au congrès des Centres Sociaux...) Maintien de notre engagement dans des commissions et actions du Schéma Départemental de Services aux Familles (Dynamique Jeunesse, Parentalité, AVS, Handicap...) Renforcement de nos liens avec les référents du Réseau Parent Aveyron et Plan Action Handicap 12 et maintien de notre implication dans les projets menés par ces 2 réseaux Participation aux dynamiques du projet de la Maison des Solidarités Départementales du Sud Aveyron Participation au réseau des acteurs de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable de l'Aveyron Engagement de tous les acteurs, administrateurs ou salariés, des centres sociaux de Millau dans les dynamiques partenariales départementales / Nomination d'un référent administrateur ou professionnel par dossier clé 		<ul style="list-style-type: none"> Permanent Permanent Permanent Sur sollicitation Permanent Permanent 	
Indicateurs d'évaluation		Echéance	
Réalité de nos engagements Implication effective dans les dynamiques départementales, régionales et nationales		Evaluation annuelle et synthèse pluriannuelle	
Points de vigilance			
Investissement chronophage / Veiller à sa pertinence au regard de nos projets Veiller à mobiliser l'acteur interne le plus pertinent au regard de la dynamique partenariale envisagée			

Veiller à la préparation des rencontres partenariales et au compte rendu systématique
Rester attentif aux opportunités et multiples sollicitations et étudier la pertinence des futurs partenariats

Partenaires d'actions sollicités

Acteurs institutionnels : CAF, SDJES, Conseil Départemental...

Acteurs fédéraux : Réseau des Centres Sociaux de l'Aveyron, Fédération Interdépartementale des Centres Sociaux
Garonne Occitanie, Fédération des Centres Sociaux de France...

Autres acteurs associatifs...

Fiche Action N°29	LA DEMARCHE QUALITE DES PROJETS		
Pôles concernés	TOUS	Publics concernés	Administrateurs & salariés
Contexte / Constats / Problématique			
<p>Depuis 2019, un Comité de pilotage Qualité des projets a été mis en place. Il est composé d'administrateurs et de salariés et s'est réuni plusieurs fois mais de manière irrégulière (Sa dynamique a été freinée par la crise sanitaire). Sa première action a été de définir, en lien avec l'ensemble des salariés et des administrateurs, une charte de la Qualité de projets et la mise à jour les fondements associatifs (Cf. Présentation de l'Association citée supra). Actuellement, un travail est en cours dans les 2 centres sociaux sur l'appropriation de cette charte notamment par les jeunes. A l'issue de ces actions, une réflexion sur les outils d'évaluation du respect de cette charte devra être menée.</p>			
Objectifs opérationnels			
Ligne directrice : Poursuivre notre processus d'amélioration continue de la Qualité des Projets			
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le fonctionnement en comité de pilotage composé d'administrateurs et de salariés • Finaliser le travail d'appropriation de la Charte Qualité des projets • Créer des outils d'évaluation du respect de cette Charte • Mener une réflexion sur d'autres démarches qui pourraient accroître la qualité de nos projets 			
Contenu		Échéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des comités de pilotage dans l'idéal au 1^{er}, 2^e et 4^e trimestre réunissant des administrateurs et des salariés des 2 structures • Actions d'appropriation de la Charte Qualité des projets auprès des jeunes du Centre Social Cause et du Centre Social Tarn et dans un second temps auprès des familles et des habitants • Création d'outils d'évaluation du respect de la Charte Qualité des projets • Réflexion sur d'autres démarches tendant vers une amélioration de la qualité de nos projets / Plan d'Actions Continu de la Qualité (<i>Planifier, Faire, Réagir, Vérifier</i>) 		<p>Au moins 3 fois par an</p> <p>Fin 2021 / Début 2022</p> <p>Fin 2022 / Début 2023</p> <p>En continu</p>	
Indicateurs d'évaluation		Echéance	
<p>Nombre de rencontres et composition du comité de pilotage</p> <p>Effectivité des actions mises en place</p> <p>Nouvelles dynamiques enclenchées</p>		<p>Evaluation annuelle</p> <p>Et synthèse pluriannuelle</p>	
Points de vigilance			
<p>Equilibre dans la présence des 2 structures et diversité des profils tant côté administrateurs que salariés</p> <p>Montées en compétences de tous les acteurs (concept de démarche qualité, évaluation...)</p> <p>Importance de la notion de continuité de la démarche</p>			
Partenaires d'actions sollicités			
Réseaux fédératifs des Centres Sociaux et socioculturels			

Fiche Action N°30	LA DEMARCHE QUALITE DE VIE AU TRAVAIL		
Pôles concernés	TOUS	Publics concernés	Administrateurs & salariés
Contexte / Constats / Problématique			
<p>Depuis 2019, un Comité de pilotage Qualité de Vie au Travail a été mis en place. Il est composé d'administrateurs et de salariés et s'est réuni plusieurs fois mais de manière irrégulière (Sa dynamique a été freinée par la crise sanitaire).</p> <p>Dans un premier temps, une réflexion a été menée, en lien avec l'ensemble des salariés et des administrateurs, sur les axes d'amélioration concernant la Qualité de vie au Travail. Un plan d'actions a été défini et mis en place progressivement.</p> <p>Des évolutions concernant la communication en interne entre salariés ont été mises en place en priorité. En parallèle, d'autres changements ont été mis en place comme le projet d'agrandissement des locaux au Centre Social de Malhourtet, l'achat de matériels plus adaptés au Centre Social Tarn (fauteuil de bureau...)</p> <p>Depuis plusieurs mois, un long travail sur le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) est mené et arrive en phase finale.</p>			
Objectifs opérationnels			
Ligne directrice : Poursuivre notre processus d'amélioration continue de la Qualité de Vie au Travail (QVT)			
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le fonctionnement en comité de pilotage composé d'administrateurs et de salariés • Finaliser la rédaction du DUERP et le mettre en œuvre • Evaluer et ajuster le Plan d'Amélioration de la Qualité de Vie au Travail • Mettre en œuvre le Plan d'Amélioration de la Qualité de Vie au Travail ajusté 			
Contenu		Échéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des comités de pilotage dans l'idéal au 1^{er}, 2^e et 4^e trimestre réunissant des administrateurs et des salariés des 2 structures • Finalisation du DUERP (Présentation et validation aux équipes et au Conseil d'Administration) • Mise en œuvre progressive du DUERP • Evaluation et ajustement du Plan d'Amélioration de la Qualité de Vie au Travail • Mise en œuvre du Plan d'Actions de la Qualité de Vie au Travail (<i>Planifier, Faire, Réagir, Vérifier</i>) 		<p>Au moins 3 fois par an</p> <p>Fin 2021 / Début 2022</p> <p>En continu</p> <p>En 2022</p> <p>En continu</p>	
Indicateurs d'évaluation		Echéance	
<p>Nombre de rencontres et composition du comité de pilotage</p> <p>Effectivité des actions mises en place et de leurs évaluations</p>		<p>Evaluation annuelle</p> <p>Et synthèse pluriannuelle</p>	
Points de vigilance			
<p>Equilibre dans la présence des 2 structures et diversité des profils tant côté administrateurs que salariés</p> <p>Importance de la notion de continuité de la démarche</p> <p>Recherche de financements complémentaires pour la mise en œuvre de certaines actions</p>			
Partenaires d'actions sollicités			
Syndicat Employeur ELISFA, Uniformation, CHORUM...			

Fiche Action N°31	UNE DEMARCHE ECORESPONSABLE ET ECOCITOYENNE		
Pôles concernés	TOUS	Publics concernés	Administrateurs & salariés
Contexte / Constats / Problématique			
<p>Depuis plusieurs années, les centres sociaux de Millau développent ponctuellement des actions avec les habitants afin de les sensibiliser à l'environnement. Aujourd'hui, l'association souhaite renforcer ses démarches et actions en faveur du développement durable et de la transition écologique.</p> <p>Aussi, afin d'inscrire cette dynamique dans la durée, l'association a saisi une opportunité offerte par le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE) du Rouergue en lien avec Les Francas de l'Aveyron qui nous ont proposé d'entreprendre une démarche de labellisation en Ecocentre (initialement prévue uniquement sur les 2 accueils de loisirs, nous avons souhaité par cohérence la développer au niveau de la globalité des 2 Centres Sociaux).</p> <p>La première étape de la démarche s'est donc traduite le 23 mars 2021 par la réalisation d'un autodiagnostic du Centre Social Causse et du Centre Social Tarn (de manière séparée pour tenir compte des particularités de chaque structure) en présence de l'ensemble du personnel (animateurs, coordinateurs, personnel de service, agent d'accueil, direction, comptable...) pour favoriser l'implication de chacun.</p> <p>Chaque autodiagnostic va servir de base pour mettre en place un plan d'actions afin d'améliorer les points qui nous paraissent importants (ex : gestion des déchets, consommation d'énergie, transport, utilisation du papier...)</p> <p>Un niveau de labellisation sera accordé chaque année pour chacun des centres sociaux de Millau, en lien avec les actions menées, par le CPIE du Rouergue et les Francas de l'Aveyron.</p> <p>Ce label sera être ensuite conforté et complété les années suivantes grâce aux nouvelles actions menées.</p>			
Objectifs opérationnels			
Ligne directrice : S'investir dans une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable			
<p>Être écocentre, c'est mener des actions éducatives auprès des différents publics qui fréquentent notre association aux pratiques écocitoyennes par la mise en place d'une démarche et d'actions décidées collectivement.</p>			
<ul style="list-style-type: none"> • Faire évoluer le fonctionnement de notre structure vers une démarche écoresponsable • Sensibiliser tous nos publics (jeunes, familles, seniors...) aux enjeux de la transition écologique • Accompagner les habitants, jeunes et moins jeunes, dans de nouvelles pratiques écoresponsables • Développer des actions écocitoyennes • Favoriser les mobilités douces dans l'organisation interne du Centre Social et dans le quotidien des familles (limiter l'usage des minibus...) • S'impliquer dans le réseau départemental de tous les acteurs impliqués dans cette démarche de labellisation. 			
Contenu		Échéancier	
<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur les aspects du fonctionnement général de la structure à faire évoluer (consignes de tri, limitation du gaspillage, choix des fournisseurs d'énergies, mobilité douce...) 		En 2022	
<ul style="list-style-type: none"> • Actions de sensibilisation de tous les publics sur tous les aspects environnementaux et développements durables (dont la pollution numérique) 		Au moins 2 par an	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de la fiche action N°17 au niveau du pôle Jeune sur la thématique de l'environnement et de la mobilité 		Permanent	

<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de nouvelles pratiques écoresponsables (déplacement doux, privilégier les circuits courts et progressivement bios, réemploi, recyclage, covoiturage...) • Réflexion à mener sur la pertinence de l'achat de deux vélos pour les déplacements des salariés, un par structure • Participation à la dynamique des acteurs de l'EEDD impliqués dans la démarche de labellisation 	<p>Permanent</p> <p>En 2022</p> <p>Permanent</p>
Indicateurs d'évaluation	Echéance
<p>Nombre d'actions mises en œuvre en interne et auprès des publics</p> <p>Nombre des personnes touchées</p> <p>Evolution des pratiques écoresponsables en interne</p>	<p>Evaluation annuelle et synthèse pluriannuelle</p>
Points de vigilance	
<p>Etablir une mise en place progressive des évolutions pour établir une base solide de ces démarches écoresponsables et écocitoyennes</p> <p>Recherche de financements complémentaires pour mener certaines actions</p> <p>Veiller à bien être en cohérence avec les démarches environnementales et de développements durables mis en place sur la Communauté de Communes de Millau</p>	
Partenaires d'actions sollicités	
<p>CPIE de Rouergue, FRANCAS Aveyron...</p> <p>Communauté des Communes, Parc Régional des Grands Causses...</p>	

Présentation synthétique de la structuration du contrat de projet du Centre Social Cause d'octobre 2021 à décembre 2025



5- Moyens nécessaires

Afin de mettre en œuvre ce contrat de projet d'octobre 2021 à décembre 2025, le Centre Social Causse devra disposer de moyens humains, logistiques et financiers adaptés. Ce contrat de projet s'inscrit dans la continuité, il s'agira donc de :

- ⇒ maintenir les postes existants et développer les compétences des salariés (formation, analyse de leurs pratiques...),
- ⇒ soutenir l'implication des bénévoles et développer les formations à l'attention des administrateurs,
- ⇒ veiller à renouveler progressivement la logistique utilisée (véhicules, matériels pédagogiques...)
- ⇒ poursuivre la recherche de financements complémentaires et parallèlement maintenir une attention particulière à la maîtrise budgétaire.

1- Moyens logistiques

Afin d'accompagner au mieux les projets des habitants, le Centre Social Causse dispose de moyens logistiques adaptés définis ci-dessous. De plus, le Centre Social Causse peut s'appuyer en complément sur ceux du Centre Social Tarn. En effet, le matériel est propriété de l'association des Centres Sociaux de Millau Grands Causes.

⇒ Les locaux

Structure principale :

Centre Social Causse (Quartier de Malhourtet)

Les Amandiers, Rue Paul Claudel à MILLAU

Tél. : 05 65 60 89 89

Local de 150 m² environ en rez de chaussée

Pour information, ce local est en cours d'agrandissement fin 2021 avec la mise à disposition de 2 nouveaux bureaux, d'un sanitaire et de rangements par Aveyron Habitat.

Malgré cet agrandissement, ces locaux demeurent trop exigus au regard de notre activité nécessitant des délocalisations d'actions (salle multifonction de l'école JH Fabre...). De plus, au cours de ce nouveau contrat de projet, il faudra envisager de repeindre les salles d'animation pour leur donner une ambiance plus adaptée.

Local annexe :

Centre Social Causse (Quartier de Viastels)

Les Moineaux, Rue Cyprien Trouche à MILLAU

Tél. : 05 65 61 09 90

Local de 99 m² en rez de chaussée

Pour information, ce local a été récemment aménagé et est en fonction depuis 2019. Il offre un beau potentiel pour réaliser de nombreuses animations.

⇒ Le matériel pédagogique

Le Centre Social Causse dispose de matériels pédagogiques adaptés aux besoins des différents publics touchés : jeux de société, ballons, caisse à outil, carrom, baby foot, peinture, jeux collectifs extérieurs, feutres...

Ce matériel devra être complété et / ou renouvelé régulièrement tout au long des quatre années.

⇒ Le matériel informatique

Le Centre Social Causse dispose de plusieurs ordinateurs portables ainsi que de périphériques adaptés (nombreux jeux vidéos, tablette numérique...). La pertinence de la mise en place d'un serveur informatique global pour l'association va être étudiée.

⇒ Le transport

L'association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses possède 4 minibus (9 places). Ils sont accessibles soit au Centre Social Tarn soit au Centre Social Causse.

Devant le volume de déplacements de public pour le transport (déplacements péri et extrascolaires, déplacements inter quartiers, sorties jeunes - familles - adultes, rencontres inter centres, manifestations, séjours), tous les véhicules sont utilisés au moins 3 à 4 fois par semaine pendant les temps scolaires et tous les jours sur les périodes de vacances scolaires (soit entre 180 et 220 jours à minima pour chaque véhicule). Nous les renouvelerons donc tous les 8 ans environ afin d'éviter des frais d'entretien et par souci de sécurité.

2- Moyens humains

Les Centres Sociaux de Millau bénéficient de professionnels pour mettre en œuvre les contrats de projets. Cependant, l'association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses ne pourrait pas fonctionner sans l'implication de ses administrateurs et de ses bénévoles (*Cf. Fiche action N° 23*)

➤ Des administrateurs

Le Conseil d'Administration de l'Association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses est composé de 15 membres élus parmi les adhérents « Habitants » et 10 membres de droit représentant des institutions (CAF, Mairie, CCAS, Conseil Départemental...) :

- des administrateurs garants de l'application des statuts et de la démocratie associative,
- des administrateurs du **Conseil d'Administration**, actifs dans les décisions relatives aux orientations de l'association et des deux structures,
- des administrateurs du **bureau**, actifs dans les décisions relatives aux fonctionnements quotidiens des deux centres sociaux et ayant une mission de représentation de l'association auprès des financeurs, des institutions publiques, des prestataires extérieurs, des partenaires, ...

Au cours du contrat de projet, la gouvernance va sûrement se renouveler partiellement ; il est donc impératif de préparer et d'accompagner ces changements potentiels (implication de l'adhérent, intégration des nouveaux bénévoles, apport de compétences...)

➤ **Des bénévoles**

Des bénévoles animent certaines actions régulièrement ou viennent ponctuellement en renfort de l'équipe. Au cours des 4 années à venir, l'association souhaite développer ce bénévolat.

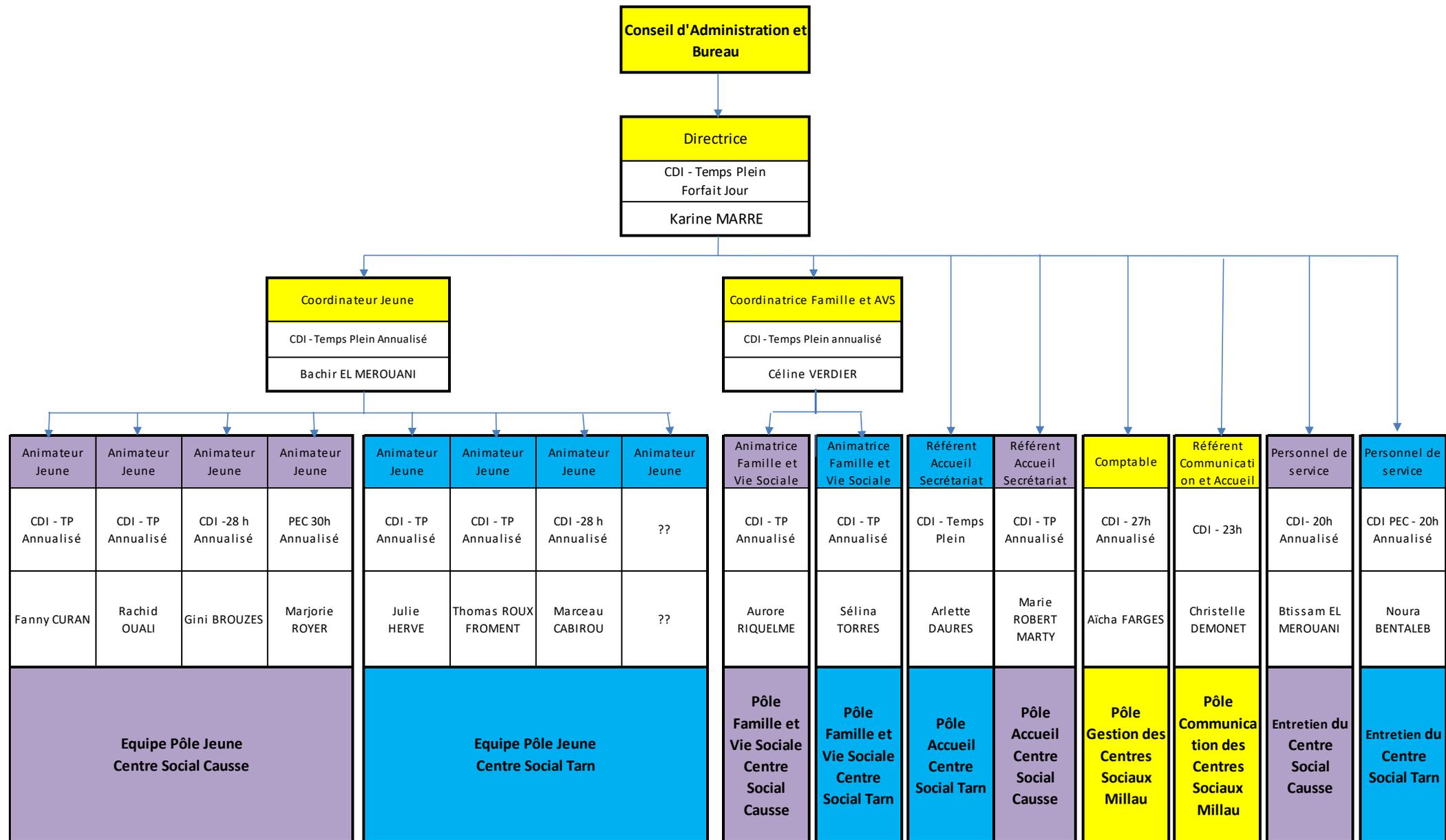
➤ **Une équipe de professionnels**

La ligne directrice de l'association est de conserver une masse salariale suffisante pour mettre en œuvre ce contrat de projet avec un maintien des heures d'intervention actuelle.

Afin d'assurer son fonctionnement actuel et d'accompagner au mieux les projets des habitants, le Centre Social Causse doit donc disposer d'une équipe de 12 salariés (*dont 5 communs aux 2 Centres Sociaux de Millau*) soit 8.4 Equivalent Temps Plein ayant des compétences complémentaires (animateurs, travailleurs sociaux, chargée d'accueil...).

Fonction	Salarié	Qualification	Type de contrat	Temps de travail
<i>Salariés communs aux 2 Centres sociaux de Millau</i>				
Directrice	Karine MARRE	DEESS (Niveau I)	C.D.I.	17h30 (Forfait jour)
Coordinateur Jeune	Bachir EL MEROUANI	DEJEPS Animation Sociale	C.D.I.	17h30 annualisé
Coordinatrice Famille et Vie Sociale	Céline VERDIER	Conseillère ESF	C.D.I.	17h30 annualisé
Comptable	Aïcha FARGES	BTS Assistant de direction	C.D.I.	13h30 annualisé
Chargée de communication et d'accueil	Christelle DEMONET	DESS en Communication + BAFA	C.D.I.	11h30
<i>Salariés spécifiques au Centre Social Causse</i>				
Chargée d'accueil	Marie ROBERT MARTY	Bac Secrétariat + BAFA	C.D.I.	Temps plein (35h annualisé)
Animatrice Famille et Vie Sociale	Aurore RIQUELME	Conseillère ESF	C.D.I.	Temps plein (35h annualisé)
Animateur Jeune	Rachid OUALI	BPJEPS Activités Physiques pour Tous + UCC de Direction + BS	C.D.I.	Temps plein (35h annualisé)
Animatrice Jeune	Fanny CURAN	BPJEPS Animation Sociale + UCC de Direction + BS	C.D.I.	Temps plein (33h45 annualisé)
Animateur Jeune	Gini BROUZES	BAFA + BS	C.D.I.	Temps partiel (28h annualisé)
Animateur/trice Jeune	Marjorie ROYER	Minimum BAFA	Contrat aidé	Temps partiel (Min. 20h annualisé)
Personnel de service	Btissam EL MEROUANI		C.D.I.	Temps partiel (20h annualisé)

ORGANIGRAMME DES CENTRES SOCIAUX DE MILLAU ENVISAGE POUR LES CONTRATS DE PROJETS 2021-2025



Commun aux deux Centres Sociaux de Millau

Spécifique au Centre Social Cause

Spécifique au Centre Social Tarn

Répartition analytique envisagé au 1^{er} janvier 2022 du personnel permanent de l'association des Centres Sociaux de Millau Grands Causses

Poste	ETP	Centre Social Causse						Centre Social Tarn					
		Plotage	Logistique	Jeune Péri	Jeune Extra	Vie Sociale	Famille	Plotage	Logistique	Jeune Péri	Jeune Extra	Vie Sociale	Famille
Personnels communs aux 2 centres sociaux de Millau													
Directeur	1	50%						50%					
Comptable	0,77	50%						50%					
Coordinateur Jeunesse	1	35%		5%	10%			35%		5%	10%		
Animatrice Coordinatrice Famille	1	35%				15%		35%				15%	
Chargée de communication et d'accueil	0,68	50%						50%					
Personnels spécifiques au Centre Social Causse													
Chargée d'accueil	1	100%											
Personnel de service	0,57		100%										
Animatrice Famille	1						100,00%						
Animateur Jeune	1			30%	70%								
Animatrice Jeune	1			30%	70%								
Animatrice Jeune	0,8			30%	70%								
Animatrice Jeune	0,8			30%	70%								
Personnels spécifiques au Centre Social Tarn													
Chargée d'accueil	1							100%					
Personnel de service	0,57								100%				
Animatrice Famille	1												100%
Animateur Jeune	1									30%	70%		
Animatrice Jeune	1									30%	70%		
Animateur Jeune	0,8									30%	70%		
Animatrice Jeune	0,8									30%	70%		
Synthèse : 19 salariés avec 2 équipes de 7 personnes par centre et 5 salariés communs aux 2 centres sociaux soit 16,79 ETP													
Fonction de Pilotage	Fonction de direction : 1,2 ETP au Centre Social Causse et 1,2 ETP au Centre Social Tarn												
	Fonction d'accueil : 1,34 ETP par centre												
	Fonction de comptabilité et de gestion : 0,385 ETP par centre												

La réussite de ce contrat de projet d'octobre 2021 à décembre 2025 passera obligatoirement par une participation active de l'ensemble des acteurs internes de l'association (habitants, administrateurs, salariés...).

3- Moyens financiers

Les budgets prévisionnels 2022 - 2025 présentés ci-après sont des **BUDGETS D'EXISTENCE** qui prennent en compte les éléments suivants :

- au niveau des moyens humains : le maintien des heures d'intervention actuelle. L'objectif premier est bien de maintenir les emplois actuels,
- au niveau des moyens logistiques, le Centre Social Causse veillera simplement à les renouveler régulièrement afin de maintenir des outils pédagogiques et techniques de qualité.

Afin de faciliter la compréhension des budgets prévisionnels 2022-2025, il est nécessaire de préciser un certain nombre d'éléments explicitant leurs évolutions.

Au niveau des charges du personnel, l'application de la Convention Collective des Acteurs du Lien Social et Familial se traduira par une augmentation progressive de ce poste budgétaire due à :

- la Rémunération Individuelle Supplémentaire (base de calcul de 1.5 % par an et par salarié)
- la valeur du point (augmentation moyenne de 0.5 % par an)

A noter que, dans les budgets présentés ci-après, deux postes (coordinateur jeune et chargée de communication) embauchés avant le 1^{er} novembre 2007, bénéficient d'exonérations partielles de charges patronales dans le cadre des mesures liées au classement en Zone de Revitalisation Rurale de la ville de Millau.

Au niveau des autres charges de fonctionnement, aucune augmentation significative n'est à noter.

Au niveau des produits, le Centre Social Causse est majoritairement financé par :

- les différentes prestations de service de la Caisse d'Allocations Familiales, (Prestation de service globale, Prestation de service Animations Collectives Familles, Prestation de service Accueil de Loisirs),
- les subventions de la ville de Millau émanant du Service Solidarité pour le fonctionnement global et du Service Education pour le pôle Jeune (Convention Territoriale Globale).
- la subvention de la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du dispositif « Soutien aux projets d'adolescents » pour la période 2018-2022 qui devra être renouvelée impérativement pour maintenir les emplois actuels.

De plus, des recherches de financement complémentaires seront entreprises pour la mise en œuvre de projets d'actions (Commission Famille de la CAF, R.E.A.P.P., Conseil Départemental, fondations privées, les appels à projet de l'ARS...). **Il est à noter que ces démarches mobilisent de manière croissante le temps de travail des 2 coordinateurs et de la direction (demande, conventionnement, suivi administratif et financier, bilan...).**

Pour chacune des quatre années, nous vous présentons donc un budget détaillé avec une situation déficitaire. L'association devra donc trouver de nouveaux financements et si nécessaire définir une nouvelle organisation pour aboutir à un équilibre budgétaire.

En complément, un tableau synthétique général permet d'apprécier l'évolution maîtrisée des budgets du Centre Social Causse sur la période 2022 à 2025.

Budget prévisionnel du Centre Social Cause

Année 2022

CHARGES	Budget prév. 2022	Comptabilité analytique Causse 2022					
		Pilotage	Logistique	Jeune péri.	Jeune Extra	Famille	AVS
Sous Total ACHATS	32 300	0	2 680	4 530	11 810	10 940	2 340
Sous Total SERVICES EXTERIEURS	13 850	0	3 220	2 470	5 340	1 235	1 585
Sous Total AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10 700	6 800	1 100	700	1 100	500	500
Sous Total IMPOTS ET TAXES	13 317	6 083	652	1 429	3 292	1 441	421
Sous Total CHARGES DE PERSONNEL	268 139	118 684	13 208	30 330	70 577	28 467	6 874
Sous Total AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total CHARGES FINANCIERES	430	0	430	0	0	0	0
Sous Total CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total DOT.AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS	17 939	1 745	15 319	190	430	150	105
TOTAL DES CHARGES hors charges supplétives	356 675	133 312	36 609	39 648	92 549	42 732	11 825
MISE A DISPOSITION GRATUITE (Charges supplétives)	26 450	0	3 100	4 600	9 300	1 550	7 900
TOTAL DES CHARGES	383 125	133 312	39 709	44 248	101 849	44 282	19 725
PRODUITS	Budget prév. 2022	Comptabilité analytique Causse 2022					
		Pilotage	Logistique	Jeune péri.	Jeune Extra	Famille	AVS
Prestation de services CAF	106 261	70 785	0	2 425	9 368	23 682	0
Participation des familles	11 900	0	100	2 300	7 750	1 000	750
Sous Total VENTE DE PRODUITS FINIS PRESTATAIRES	118 161	70 785	100	4 725	17 118	24 682	750
Subvention de fonctionnement Département	2 700	0	0	0	0	1 700	1 000
Subvention de fonctionnement Communes / Solidarité	83 989	51 789	22 000	0	0	4 725	5 475
Subvention de fonctionnement Communes / CTG	48 966	0	0	15 045	33 921	0	0
Subvention de fonctionnement Communes / Divers	2 500	0	0	0	500	500	1 500
Subvention de fonctionnement CAF	56 567	2 500	0	12 856	34 911	6 300	0
Autres subventions de fonctionnement	5 500	0	700	700	1 400	350	2 350
Autres subventions A TROUVER (Déficit potentiel)	16 660	5 038	5 057	1 940	0	4 175	450
Sous Total SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	216 882	59 327	27 757	30 541	70 732	17 750	10 775
Sous Total AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 200	2 700	300	300	300	300	300
Sous total PRODUITS FINANCIERS	1 000	0	1 000	0	0	0	0
Sous Total PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 452	0	7 452	0	0	0	0
Sous total REPRISE SUR AMORT. ET PROVISIONS	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total TRANSFERT DE CHARGES	8 980	500	0	4 082	4 398	0	0
TOTAL DES PRODUITS hors charges supplétives	356 675	133 312	36 609	39 648	92 549	42 732	11 825
MISE A DISPOSITION GRATUITE (Charges supplétives)	26 450	0	3 100	4 600	9 300	1 550	7 900
TOTAL DES PRODUITS	383 125	133 312	39 709	44 248	101 849	44 282	19 725

Budget prévisionnel du Centre Social Causse

Année 2023

CHARGES	Budget prév. 2023	Comptabilité analytique Causse 2023					
		Pilotage	Logistique	Jeune péri.	Jeune Extra	Famille	AVS
Sous Total ACHATS	32 565	0	2 705	4 580	11 860	11 050	2 370
Sous Total SERVICES EXTERIEURS	13 990	0	3 255	2 490	5 380	1 255	1 610
Sous Total AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10 775	6 840	1 110	705	1 110	505	505
Sous Total IMPOTS ET TAXES	13 584	6 157	668	1 468	3 384	1 476	429
Sous Total CHARGES DE PERSONNEL	271 975	119 642	13 528	30 912	71 932	28 971	6 989
Sous Total AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total CHARGES FINANCIERES	460	0	460	0	0	0	0
Sous Total CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total DOT.AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS	16 631	1 745	14 012	190	430	150	105
TOTAL DES CHARGES hors charges supplétives	359 980	134 385	35 739	40 345	94 096	43 407	12 009
MISE A DISPOSITION GRATUITE (Charges supplétives)	26 700	0	3 150	4 650	9 350	1 600	7 950
TOTAL DES CHARGES	386 680	134 385	38 889	44 995	103 446	45 007	19 959
PRODUITS	Budget prév. 2023	Comptabilité analytique Causse 2023					
		Pilotage	Logistique	Jeune péri.	Jeune Extra	Famille	AVS
Prestation de services CAF	107 853	71 846	0	2 462	9 509	24 037	0
Participation des familles	12 105	0	100	2 345	7 860	1 025	775
Sous Total VENTE DE PRODUITS FINIS PRESTATAIRES	119 958	71 846	100	4 807	17 369	25 062	775
Subvention de fonctionnement Département	2 750	0	0	0	0	1 750	1 000
Subvention de fonctionnement Communes / Solidarité	85 249	52 899	22 000	0	0	4 800	5 550
Subvention de fonctionnement Communes / CTG	49 701	0	0	15 271	34 430	0	0
Subvention de fonctionnement Communes / Divers	2 520	0	0	0	505	505	1 510
Subvention de fonctionnement CAF	56 637	2 510	0	12 876	34 931	6 320	0
Autres subventions de fonctionnement	5 535	0	705	705	1 410	355	2 360
Autres subventions A TROUVER (Déficit potentiel)	18 459	3 825	6 838	2 967	0	4 315	514
Sous Total SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	220 851	59 234	29 543	31 819	71 276	18 045	10 934
Sous Total AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 300	2 800	300	300	300	300	300
Sous total PRODUITS FINANCIERS	1 010	0	1 010	0	0	0	0
Sous Total PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 786	0	4 786	0	0	0	0
Sous total REPRISE SUR AMORT. ET PROVISIONS	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total TRANSFERT DE CHARGES	9 075	505	0	3 419	5 151	0	0
TOTAL DES PRODUITS hors charges supplétives	359 980	134 385	35 739	40 345	94 096	43 407	12 009
MISE A DISPOSITION GRATUITE (Charges supplétives)	26 700	0	3 150	4 650	9 350	1 600	7 950
TOTAL DES PRODUITS	386 680	134 385	38 889	44 995	103 446	45 007	19 959

Budget prévisionnel du Centre Social Cause

Année 2024

CHARGES	Budget prév. 2024	Comptabilité analytique Causse 2024					
		Pilotage	Logistique	Jeune péri.	Jeune Extra	Famille	AVS
Sous Total ACHATS	32 830	0	2 730	4 630	11 915	11 155	2 400
Sous Total SERVICES EXTERIEURS	14 130	0	3 280	2 510	5 430	1 275	1 635
Sous Total AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10 850	6 880	1 120	710	1 120	510	510
Sous Total IMPOTS ET TAXES	13 878	6 259	685	1 506	3 472	1 514	443
Sous Total CHARGES DE PERSONNEL	276 072	120 967	13 854	31 454	73 195	29 491	7 112
Sous Total AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total CHARGES FINANCIERES	460	0	460	0	0	0	0
Sous Total CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total DOT.AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS	15 920	1 745	13 300	190	430	150	105
TOTAL DES CHARGES hors charges supplétives	364 140	135 851	35 429	41 000	95 561	44 095	12 205
MISE A DISPOSITION GRATUITE (Charges supplétives)	26 950	0	3 200	4 700	9 400	1 650	8 000
TOTAL DES CHARGES	391 090	135 851	38 629	45 700	104 961	45 745	20 205
PRODUITS	Budget prév. 2024	Comptabilité analytique Causse 2024					
		Pilotage	Logistique	Jeune péri.	Jeune Extra	Famille	AVS
Prestation de services CAF	109 472	72 924	0	2 499	9 651	24 398	0
Participation des familles	12 310	0	100	2 390	7 970	1 050	800
Sous Total VENTE DE PRODUITS FINIS PRESTATAIRES	121 782	72 924	100	4 889	17 621	25 448	800
Subvention de fonctionnement Département	2 800	0	0	0	0	1 800	1 000
Subvention de fonctionnement Communes / Solidarité	86 527	54 177	22 000	0	0	4 800	5 550
Subvention de fonctionnement Communes / CTG	50 446	0	0	15 500	34 946	0	0
Subvention de fonctionnement Communes / Divers	2 540	0	0	510	0	510	1 520
Subvention de fonctionnement CAF	56 707	2 520	0	12 896	34 951	6 340	0
Autres subventions de fonctionnement	5 570	0	710	710	1 420	360	2 370
Autres subventions A TROUVER (Déficit potentiel)	19 222	2 920	7 244	3 601	256	4 537	665
Sous Total SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	223 812	59 617	29 954	33 217	71 573	18 347	11 105
Sous Total AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 300	2 800	300	300	300	300	300
Sous total PRODUITS FINANCIERS	1 020	0	1 020	0	0	0	0
Sous Total PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 055	0	4 055	0	0	0	0
Sous total REPRISE SUR AMORT. ET PROVISIONS	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total TRANSFERT DE CHARGES	9 171	510	0	2 595	6 066	0	0
TOTAL DES PRODUITS hors charges supplétives	364 140	135 851	35 429	41 000	95 561	44 095	12 205
MISE A DISPOSITION GRATUITE (Charges supplétives)	26 950	0	3 200	4 700	9 400	1 650	8 000
TOTAL DES PRODUITS	391 090	135 851	38 629	45 700	104 961	45 745	20 205

Budget prévisionnel du Centre Social Cause

Année 2025

CHARGES	Budget prév. 2025	Comptabilité analytique Causse 2025					
		Pilotage	Logistique	Jeune péri.	Jeune Extra	Famille	AVS
Sous Total ACHATS	33 095	0	2 755	4 680	11 965	11 265	2 430
Sous Total SERVICES EXTERIEURS	14 270	0	3 305	2 540	5 470	1 295	1 660
Sous Total AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10 925	6 920	1 130	715	1 130	515	515
Sous Total IMPOTS ET TAXES	14 165	6 370	702	1 539	3 550	1 553	451
Sous Total CHARGES DE PERSONNEL	280 145	122 437	14 184	31 939	74 322	30 028	7 236
Sous Total AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total CHARGES FINANCIERES	460	0	460	0	0	0	0
Sous Total CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total DOT.AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS	15 261	1 745	12 641	190	430	150	105
TOTAL DES CHARGES hors charges supplétives	368 321	137 472	35 177	41 603	96 866	44 806	12 397
MISE A DISPOSITION GRATUITE (Charges supplétives)	27 200	0	3 250	4 750	9 450	1 700	8 050
TOTAL DES CHARGES	395 521	137 472	38 427	46 353	106 316	46 506	20 447
PRODUITS	Budget prév. 2025	Comptabilité analytique Causse 2025					
		Pilotage	Logistique	Jeune péri.	Jeune Extra	Famille	AVS
Prestation de services CAF	111 114	74 018	0	2 536	9 796	24 764	0
Participation des familles	12 515	0	100	2 435	8 080	1 075	825
Sous Total VENTE DE PRODUITS FINIS PRESTATAIRES	123 629	74 018	100	4 971	17 876	25 839	825
Subvention de fonctionnement Département	2 850	0	0	0	0	1 850	1 000
Subvention de fonctionnement Communes / Solidarité	87 825	55 475	22 000	0	0	4 800	5 550
Subvention de fonctionnement Communes / CTG	51 204	0	0	15 733	35 471	0	0
Subvention de fonctionnement Communes / Divers	2 560	0	0	515	0	515	1 530
Subvention de fonctionnement CAF	56 787	2 540	0	12 916	34 971	6 360	0
Autres subventions de fonctionnement	5 605	0	715	715	1 430	365	2 380
Autres subventions A TROUVER (Déficit potentiel)	19 441	2 024	7 307	3 828	693	4 777	812
Sous Total SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	226 272	60 039	30 022	33 707	72 565	18 667	11 272
Sous Total AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 400	2 900	300	300	300	300	300
Sous total PRODUITS FINANCIERS	1 030	0	1 030	0	0	0	0
Sous Total PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 725	0	3 725	0	0	0	0
Sous total REPRISE SUR AMORT. ET PROVISIONS	0	0	0	0	0	0	0
Sous Total TRANSFERT DE CHARGES	9 265	515	0	2 625	6 125	0	0
TOTAL DES PRODUITS hors charges supplétives	368 321	137 472	35 177	41 603	96 866	44 806	12 397
MISE A DISPOSITION GRATUITE (Charges supplétives)	27 200	0	3 250	4 750	9 450	1 700	8 050
TOTAL DES PRODUITS	395 521	137 472	38 427	46 353	106 316	46 506	20 447

***Tableau synthétique général des budgets prévisionnels
du Centre Social Cause pour la période 2022 - 2025***

CHARGES du Centre Social CAUSSE	Budget prév. 2022	Budget prév. 2023	Budget prév. 2024	Budget prév. 2025
Sous Total ACHATS	32 300	32 565	32 830	33 095
Sous Total SERVICES EXTERIEURS	13 850	13 990	14 130	14 270
Sous Total AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10 700	10 775	10 850	10 925
Sous Total IMPOTS ET TAXES	13 317	13 584	13 878	14 165
Sous Total CHARGES DE PERSONNEL	268 139	271 975	276 072	280 145
Sous Total AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	0	0	0
Sous Total CHARGES FINANCIERES	430	460	460	460
Sous Total CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0
Sous Total DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX PROVISIONS	17 939	16 631	15 920	15 261
TOTAL DES CHARGES hors charges supplétives	356 675	359 980	364 140	368 321
MISE A DISPOSITION GRATUITE (Charges supplétives)	26 450	26 700	26 950	27 200
TOTAL DES CHARGES	383 125	386 680	391 090	395 521
PRODUITS du Centre Social CAUSSE	Budget prév. 2022	Budget prév. 2023	Budget prév. 2024	Budget prév. 2025
Prestation de services CAF	106 261	107 853	109 472	111 114
Participation des familles	11 900	12 105	12 310	12 515
Sous Total VENTE DE PRODUITS FINIS PRESTATAIRES	118 161	119 958	121 782	123 629
Subvention de fonctionnement Département	2 700	2 750	2 800	2 850
Subvention de fonctionnement Communes / Solidarité	83 989	85 249	86 527	87 825
Subvention de fonctionnement Communes / CTG Action Jeune	48 966	49 701	50 446	51 204
Subvention de fonctionnement Communes / Divers (ARS,...)	2 500	2 520	2 540	2 560
Subvention de fonctionnement CAF / Bonus Territoire CTG	21 917	21 917	21 917	21 917
Subv. de fonctionnement CAF /Soutien Ados, Collectif, REAPP, Projets	34 650	34 720	34 790	34 870
Autres subventions de fonctionnement	5 500	5 535	5 570	5 605
Autres subventions de fonctionnement A TROUVER (Déficit potentiel)	16 660	18 459	19 222	19 441
Sous Total SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	216 882	220 851	223 812	226 272
Sous Total AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	4 200	4 300	4 300	4 400
Sous total PRODUITS FINANCIERS	1 000	1 010	1 020	1 030
Sous Total PRODUITS EXCEPTIONNELS	7 452	4 786	4 055	3 725
Sous total REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0	0	0	0
Sous Total TRANSFERT DE CHARGES	8 980	9 075	9 171	9 265
TOTAL DES PRODUITS hors charges supplétives	356 675	359 980	364 140	368 321
MISE A DISPOSITION GRATUITE (Charges supplétives)	26 450	26 700	26 950	27 200
TOTAL DES PRODUITS	383 125	386 680	391 090	395 521